

Condamné à 4 mois de prison en première instance

"Momo" sera-t-il audible en appel?

P15



Grève des étudiants en médecine et pharmacie

A qui profite la paralysie ?

P21

Dans ce numéro



Enquête **Détournements de trafic téléphonique**

KARIM ZAZ RATTRAPÉ PAR SES FORFAITS

Sorti de prison en 2019 où il a passé 5 ans de sa vie, l'ex-président déchu de Wana n'est pas encore au bout de ses peines. La justice vient d'ordonner la saisie de ses biens. Récit d'une chute spectaculaire.

P8

De GMT à GMT+1

Le gouvernement ne perd pas son temps

P9

Ovins d'importation

Un coût de cornes très saignant

P6

Confus **DE CANARD**

Une attractivité à soigner

P3

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Noureddine Mediane

Je suis victime d'un coup monté

P26



LES MISSILES IRANIENS SUR ISRAËL PRESQUE TOUS INTERCEPTÉS NOUS AVONS QUAND MÊME RÉUSSI UN MAGNIFIQUE FEU D'ARTIFICE ...





100 Mb/s : 500 DH TTC ; 200 Mb/s : 1000 DH TTC // Débits Upload et Download symétriques.



**WIFI
FIBRE**

Jusqu'à

200
MB/S





Confus de **CANARD**



Une attractivité à soigner

Certains voix au Maroc continuent à s'émouvoir de la signature le 25 mars dernier d'un accord d'octroi des visas Schengen entre le consulat général de France à Rabat et le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM). Qualifié par l'ambassade française à Rabat sur son compte X de mesure de « promotion de la mobilité entre la France et le Maroc », ce « premier accord de partenariat », accompagné de photos immortalisant cette cérémonie, est, il est vrai, inédit à tout point de vue. Et certainement pas fortuit.

Intervenant dans un contexte d'expatriation massive de médecins marocains, une hémorragie que les pouvoirs publics ont du mal à stopper, cette convention a les allures aux yeux d'internautes en colère d'une action de débouchage flagrante des praticiens marocains par les autorités françaises.

Certains fustigent un acte de nature à aggraver « la fuite des cerveaux » alors que d'autres exhortent le gouvernement marocain à rappeler le CNOM à l'ordre. On ne peut en effet qu'être frustré devant le départ en masse des professionnels de la santé, médecins et infirmiers, vers des pays récepteurs comme la France alors que leur pays d'origine a investi pendant des années dans leur formation. Du coup, le Maroc se retrouve sans soignants en nombre suffisant pour soigner ses propres citoyens à un moment où il a besoin d'eux pour accompagner les chantiers de modernisation de sa santé, devenant indirectement et à son corps défendant un centre de formation gratuit pour soignants au profit des nations développées. Vivement un marché de transfert des médecins à l'image de celui du football qui rémunère à coups de milliards lourds les talents vendus et leurs clubs d'origine.

En attendant l'émergence d'une Fifa du bistouri dont le rôle serait de compenser au moins les pays saignés, le débouchage continue à battre son plein dans ce secteur stratégique et vital. Confrontés à une pénurie de médecins et d'infirmiers, de nombreux pays occidentaux (France, Belgique, Allemagne, Autriche, Belgique, Canada...) rivalisent d'offres alléchantes pour attirer des soignants.

La cible de choix habituelle : les pays en voie de développement comme le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, ou le Liban. Le phénomène n'est pas spécifique aux pays en voie de développement, d'autres pays comme l'Espagne et la Malaisie sont touchés. Au Maroc, les opérations de charme en direction des soignants se déroulent à visage découvert

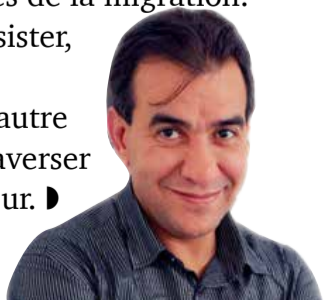
avec des annonces publiées sur Internet par des agences de recrutement spécialisées qui offrent des conditions professionnelles et financières très avantageuses que le Maroc est loin de pouvoir assurer. La tentation est alors de plus en plus grande dans les rangs des praticiens et des infirmiers, attirés par des salaires beaucoup plus élevés et des conditions de travail plus agréables, de s'expatrier pour aller soigner les malades des pays industrialisés. Résultat : le Maroc, dont le système de santé croule sous des maux structurels, est à la peine pour garder ses propres ressources humaines... Non seulement le Royaume ne forme pas assez de médecins (1900 par an alors que les engagements portent sur 3300) mais il se fait piquer en plus ses propres praticiens ! Bonjour la mondialisation des compétences ! Elle fonctionne à plein régime, déshabillant

Mohamed pour habiller Pierre... A ce niveau-là, pas de restrictions de visas ni de frontières ! L'Europe cesse d'être soudain hermétique aux flux migratoires ! Pour compenser cette hémorragie des cadres de la santé, le gouvernement a modifié la loi en 2021 pour permettre aux médecins étrangers de venir travailler au Maroc. Mais la parade n'a pas eu les résultats escomptés puisque les médecins des autres ne se sont pas vraiment bousculés au portillon. Un cautère sur une jambe de bois, les responsables du secteur devant agir en priorité sur les principales raisons

qui sont à l'origine de la fuite des médecins. Il ne suffit pas de former des compétences, encore faut-il savoir les retenir en leur préparant l'environnement idoine ou elles peuvent s'épanouir et évoluer. Cela ne sert à rien de se lamenter en accusant les pays développés de piquer au pays son capital humain de valeur.

Dans le domaine de la santé comme bien d'autres, les maux du Maroc se résument dans son défaut d'attractivité pour ses propres talents et c'est sur ce levier inestimable que les pouvoirs publics doivent agir sérieusement pour que les candidats au départ, qu'ils soient médecins, informaticiens ou ingénieurs, cessent de céder aux sirènes de la migration. Faute de quoi, le pays est condamné à assister, impuissant, à l'expatriation de son capital humain qu'aucune loi au monde ni toute autre considération ne peuvent empêcher de traverser les frontières pour aller chercher le meilleur. ▶

Il ne suffit pas de former des compétences, encore faut-il savoir les retenir en leur préparant l'environnement idoine ou elles peuvent s'épanouir et évoluer.





Côté **BASSE-COUR**



Audiovisuel

L'ex-patron de 2M devant la justice



Mustapha Benali,
directeur général
de 2M.

Coup de tonnerre dans le paysage audiovisuel. A la veille de Aïd Al Fitr qui a eu lieu mercredi 10 avril, l'ex-directeur général de 2M a appris qu'il devra comparaître en état de liberté, ainsi que certains de ses ex-collaborateurs, devant la quatrième chambre chargée des crimes financiers près la Cour d'appel de Casablanca. Ainsi en a décidé le juge d'instruction qui soupçonne des actes délictueux en relation avec l'attribution de marchés dans le domaine de la prod sous son mandat entre 2003 et 2008. La machine judiciaire, étonnamment mise en branle plusieurs années après les faits qui ont fait l'objet de rapports de la Cour des comptes, suite à une plainte déposée récemment par l'organisation marocaine de protection des deniers publics qui s'est constituée partie civile dans le dossier. Une affaire qui dégage des relents peu cathodiques?

Politique

Ouahbi prend ses distances avec le PAM



Abdellatif Ouahbi, un homme clivant.

Tout porte à croire que Abdellatif Ouahbi prépare son retrait de la vie politique. Après avoir évité de briguer un nouveau mandat lors du dernier congrès du parti de février 2024, le ministre de la Justice a exprimé son souhait de ne pas figurer dans le nouveau Bureau politique issu de ces assises. Le voilà qui confirme son intention de retrait en confirmant à des proches sa volonté de prendre ses distances avec les activités du PAM. Il faut aussi reconnaître que celui qui se sait aussi sur le départ en cas de remaniement gouvernemental a perdu de son autorité et de son aura au sein du PAM en raison de ses relations conflictuelles avec bon nombre de membres qui lui reprochent d'avoir fragilisé le parti et porte atteinte à son image par ses sorties médiatiques hasardeuses et ses scandales à répétition comme celui du concours des avocats. L'emprisonnement de deux figures pamistes, Saïd Naciri et Abdenbi Bioui, pour leur implication présumée dans des affaires de trafic de drogue, a dû le convaincre de s'éloigner de la politique. La politique qui ne s'exerce plus comme avant dans l'impunité et les privilèges au vu des députés et autres présidents de commune qui ont maille à partir avec la justice pour des faits de corruption, détournements de fonds, émission de chèques sans provision et autres trafic foncier. A la faveur de sa moralisation, la politique mène désormais à tout, surtout derrière les barreaux. L'homme du barreau a fait le choix de la liberté et de l'indépendance.

Enfin un métro pour Casablanca ?

Le wali de la région de Casablanca-Settat Mohamed Mhidia a exhumé le fameux projet de métro en ordonnant à la mairie la réalisation d'une étude de faisabilité pour le lancement d'une ligne dans la capitale économique. Figé depuis plusieurs décennies l'état de chantier qui a englouti des milliards en études de faisabilité, ce moyen de transport est le seul à pouvoir résoudre les problèmes de mobilité des Casablancais. Le métro devient encore plus vital dans la perspective du mondial 2030 (co-organisé par le Maroc avec l'Espagne et le Portugal) qui verra débarquer à Casablanca des millions de spectateurs étrangers pour suivre les matchs de cette fête planétaire. Dans cette nouvelle configuration en gestation, le Tram et le busway, qui ne sont pas adaptés à une métropole de la taille et des ambitions de Casablanca, serviront de transport en commun d'appoint. Dans ce cadre, les autorités de Casablanca doivent également résoudre une fois pour toutes le sempiternel conflit entre les chauffeurs de taxi et les VTC (voitures de transport avec chauffeur). Les agresseurs sont les premiers qui dénoncent une concurrence déloyale des seconds. Ce litige persiste surtout en l'absence d'une réglementation de ce nouveau secteur fonctionnant via des applications qui a largement sa place dans la cité. Il s'agit au moins de donner le choix au client en ne lui imposant pas un seul service qui plus est ne brille pas généralement ni par sa qualité ni son confort.

Nouvelle certification pour Al Barid Bank

Al Barid Bank a obtenu récemment la certification ISO 37001 pour son système de management anti-corruption (SMAC). Ce qui atteste de son engagement sans faille pour l'instauration d'une démarche résolument orientée vers la prévention et la lutte contre toute forme de corruption. Cette certification obtenue à l'issue d'un audit approfondi mené par l'organisme Certi-Trust, montre que les procédures et les dispositifs de détection et de contrôle mis en place au sein de la Banque répondent aux normes et standards internationaux en la matière. Pour Al Barid Bank et ses collaborateurs, cette nouvelle certification constitue un gage de confiance et de transparence vis-à-vis des clients et des partenaires, dans la continuité de ses engagements citoyens et de sa responsabilité sociale.

Bilan de mi-mandat

Le chef de gouvernement reporte son discours

Les deux Chambres du Parlement ont annoncé, dans un communiqué conjoint, le report à une date ultérieure de la séance plénière conjointe dédiée à la présentation par le chef de gouvernement Aziz Akhannouch. du bilan d'étape de l'action gouvernementale, prévue initialement le mercredi 17 avril 2024 à 17h. Officiellement, ce report a été décidé pour permettre l'élection de nouvelles structures de la Chambre des représentants avec à leurs têtes de nouvelles têtes réputées pour leur probité. L'opposition, notamment le PJD, ne l'entendait pas de cette oreille. «Ce report constitue un acte irrespectueux aussi bien à l'égard de l'institution parlementaire que du citoyen», ont fulminé les islamistes, à commencer par leur chef Abdelilah Benkirane. Lors d'une conférence de presse, tenue mardi 16 avril à Rabat, il a accusé M. Akhannouch «de limiter, trop souvent, ses apparitions à l'hémicycle du Parlement». Il veut le voir animer comme il le faisait du temps où il était Premier ministre des haqas politiques en dehors du Parlement?

Mehdi Qotbi décoré par Macron

Nouvelle et belle consécration pour Mehdi Qotbi. Le jeudi 11 avril 2024, le président français Emmanuel Macron a décoré le président de la Fondation nationale des musées du Maroc de l'illustre distinction de Grand officier de l'Ordre national. Cet insigne prestigieux octroyé par la République française à des personnalités exceptionnelles du monde de l'art et des lettres distingue cinquante-cinq années une carrière riche et remplie au service de la peinture, de la culture et des musées. Petit de taille mais grand par son entregent, débordant de dynamisme et de jovialité, ce Franco-marocain de 72 ans avait déjà été fait Chevalier de la Légion d'honneur le 16 mai 2000 par le président défunt Jacques Chirac.



L'artiste posant aux côtés du couple présidentiel français.



Côté **BASSE-COUR**



Beurgois
GENTLEMAN

Ça parle plus arabe que gaulois en France (38)

Selon Jean Pruvost, lexicologue, le vocabulaire français serait composé d'environ 500 mots d'origine arabe, voire plus, soit 350 de plus que les mots gaulois qui ne seraient que 150 ! Ci-dessous une liste non exhaustive de mots d'origine arabe commençant par la lettre k : kibla : كِبْلَة, est la direction vers laquelle doit se tourner le fidèle musulman pour effectuer le rite de la prière. Dans le Coran, ce terme de kibla est utilisé à sept reprises, dont six en lien avec la prière. Dans la sourate 2 de la vache, le changement de la kibla est ainsi évoqué dans le verset 142 : « Les ignorants diront : « Qu'est-ce qui a bien pu les détourner de la direction dans laquelle ils s'orientaient en prière ? Dis : Allah est le Maître du Levant et du Couchant. Il guide qui Il veut vers le droit chemin. ». Ce verset 142 est bien la preuve qu'avant l'avènement de l'Islam, il y avait bien une autre kibla...

Le verset 143 de la même sourate enfonce le clou et confirme la volonté de changement de direction : « Nous avons ainsi fait de vous une communauté impartiale, afin que vous puissiez servir de témoins parmi les gens et que le messager serve de témoin parmi vous. Nous n'avons changé la direction de votre kibla initiale que pour distinguer ceux parmi vous qui suivent avec diligence le messager de ceux qui se retourneraient sur leurs talons. ». Autrement dit, le verset 143 présente le changement de la kibla comme un test pour



les croyants et permet de mettre en lumière le refus de la nouvelle kibla par les autres religions, malgré les preuves qu'aurait apportées le prophète Mahomet. Cette question de kibla dans ce verset 143 s'inscrit dans un contexte d'une religion qui veut se démarquer des précédentes religions. Ces versets évoquent le sens de la prière et un changement qui serait advenu de ma-

nière subite, sans préciser la direction originelle. Il faut attendre le verset 144 plus explicite sur ce changement de la kibla pour connaître la nouvelle direction: « Nous t'avons vu tourner ton visage vers le ciel (en cherchant la bonne direction). Nous assignons maintenant une kibla qui te satisfait. Désormais, tu tourneras ton visage vers la Mosquée Sacrée. Où que vous puissiez être, vous tournerez vos visages vers elle. Ceux qui ont reçu les Écritures précédentes savent que ceci est la vérité de leur Seigneur. Dieu n'ignore jamais quoi que ce soit de ce qu'ils font. ». Le verset 145 évoque les autres religions qui ont leur propre kibla et met les choses au clair : nous avons kibla et ils ont la leur ! Il faut comprendre par « ils » les Gens des Livres, c'est-à-dire, « à ceux qui le Livre a été donné », en d'autres termes les Juifs et les Chrétiens : « Même si tu apportais à ceux à qui le Livre a été donné tous types de signes, ils ne suivraient pas ta kibla. Et tu ne suivras pas leur kibla. Et entre eux, les uns ne suivent pas la kibla des autres. Si tu suivais leurs désirs après ce qui t'est parvenu de science, tu serais vraiment parmi les injustes. ». Le verset 146 parle de certaines personnes, parmi les Gens du Livre qui dissimulent la vérité sur la kibla : « Ceux à qui nous avons donné le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants. Or une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la savent! ». (À suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



e-BOTOLA MDJS e-SPORT

**VIVEZ LA PASSION DE LA E-BOTOLA MDJS E-SPORT
ET SOUTENEZ VOTRE ÉQUIPE PRÉFÉRÉE SUR LES RÉSEAUX
DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DES JEUX ELECTRONIQUES**




















EN DIRECT     FRMJE.OFFICIEL.COM

INSTITUTIONAL PARTNER 



Côté **BASSE-COUR**



Ovins d'importation

Un coût de cornes très saignant



La race Mérinos d'Espagne importée l'année dernière.

À quelques semaines de la fête du sacrifice prévue pendant la première semaine de juin, les prix de la viande d'agneau ont atteint des prix stratosphériques : 120 DH le kilogramme, sortie des abattoirs de Casablanca. Du jamais vu ! Ce renchérissement trouve son origine dans la rareté de l'offre nationale en ovins que le ministre de tutelle, Mohamed Sadiki, a expliqué récemment lors d'une réunion avec les professionnels par la sécheresse et la crise sanitaire. Pour faire baisser cette fièvre des prix, le Maroc a décidé pour la deuxième année consécutive d'importer des moutons pour les besoins de la fête du sacrifice. Objectif : pallier la crise du cheptel et permettre à la population d'acquiescer le mouton à des prix abordables. Cette décision, prise conjointement par le ministère de l'Agriculture et celui des Finances, a fait l'objet d'une note

rendue publique le 27 mars dernier par l'office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL). Cet organisme, qui s'est vu curieusement confier ce dossier, a publié la liste des importateurs retenus où figurent, selon des indiscrétions, certains privilégiés qui se sont taillés la part du lion dans le fromage des ovins d'importation... En guise de motivation des commerçants agréés, il a été décidé, en plus de la facilitation des procédures d'importation, de leur octroyer, comme l'année précédente, une subvention de 500 DH par bélier, soit un budget de 175 millions de DH pour l'opération d'importation fixée cette année à 350.000 têtes. De quoi faire saliver les profiteurs de la crise du mouton provoquée aussi par la flambée des prix du fourrage et la multiplication des intermédiaires. Ce soutien risque de faire grincer des dents dans le milieu des petits éleveurs du cru qui s'estiment plus éligibles que quiconque aux subsides de l'État. Lors de l'Aïd El Kebir 2023, l'essentiel des ovins d'importation est venu d'Espagne réputé pour la race Mérinos dont les éleveurs viennent d'augmenter par opportunisme le prix de vente d'un euro le kilogramme (5,5 euros contre 4,5 la saison précédente) en apprenant que les autorités marocaines ont donné le feu vert aux importations. Or, de nombreux citoyens avaient acheté très cher en 2023 leur bête malgré la subvention publique. On vous le donne pour mille broches de Boulfaf : C'est qui l'agneau de la farce de ce généreux festin ?

La Société générale signe avec Moulay Hafid Elalamy

C'est désormais officiel. Après une vague de rumeurs, la Société générale a annoncé le 12 avril la cession au groupe Saham de Moulay Hafid Elalamy de ses parts (57,66%) détenues dans sa filiale bancaire marocaine. Le deal d'un montant de 8 milliards de DH (745 millions d'euros) inclut aussi les filiales de la SG Maroc, sa société de crédit à la consommation Eqdom, son enseigne de leasing Soglease et sa compagnie d'assurance La Marocaine Vie. Pour la Société générale qui revendique en 2023 un Produit Net Bancaire de plus de 400 millions d'euros, cette cession intervient après un mois de tractations et vient confirmer le désengagement de la banque française du continent africain. L'officialisation de la cession est cependant conditionnée par l'agrément de Bank Al Maghrib et le Conseil de la concurrence.

Assurance

Sanlam, une année 2023 encourageante



Yahia Chraïbi, directeur général de Sanlam.

Sanlam a fait une bonne année 2023. En témoignent les indicateurs de la compagnie d'assurance dévoilés mardi 2 avril lors d'une conférence de presse à Casablanca animée par son directeur général Yahia Chraïbi.

Un chiffre d'affaires global de 6 153 MDH, en progression de 3,3% par rapport à 2022 et un résultat net de 396 MDH en 2023, contre 370 MDH l'année précédente.

« À l'image du marché, nous avons continué à progresser sur la branche Non-Vie, en maintenant notre leadership malgré un niveau de concurrence élevé, et nous avons connu une baisse sur la branche Vie, qui était attendue. Globalement, l'année est positive, puisque Sanlam Maroc enregistre une progression de 7,1% de son résultat net », a expliqué devant les journalistes Yahia Chraïbi qui s'est félicité de la bonne perception de Sanlam par les clients qui la considèrent comme une multinationale qui véhicule d'une marque forte.

Le Cannabis légal a son emblème officiel



Le Maroc a exporté, via deux coopératives, sa première cargaison légale de résine de cannabis le mardi 9 avril. Le produit marocain est reconnaissable à son nouveau logo réglementaire servant à identifier cette substance légale, publié au BO du 1er avril 2024. Ce symbole doit obligatoirement être imprimé en quadrichromie (en couleurs référentielles vert et rouge) ou en noir et blanc sur les emballages des produits. En novembre 2023, le Maroc, qui a produit l'année dernière 294 tonnes de cannabis licite sur une superficie de 277 hectares, a fait sa première sortie à l'international en participant pour la première fois, à travers une kyrielle de producteurs locaux, au salon CannaFest de Prague, la capitale tchèque, qui s'est déroulé du 3 au 5 novembre 2023. Une occasion inespérée d'exposer les différents dérivés du cannabis licite sous forme de résine, autorisés par le ministère de la Santé, l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC) et l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires.

MENACES DE MORT À CAUSE DU PROJET DE RÉFORME DE LA MOUDAWANA

JE ME TUE À LEUR FAIRE COMPRENDRE QUE CE DOSSIER EST PERILLEUX...





**J'accomplis mon devoir national
et j'enrichis mes connaissances**

www.tajnid.ma



Inscriptions ouvertes jusqu'au 29 avril 2024, pour les jeunes de 19 à 25 ans



Le Maigret du CANARD



Détournements de trafic téléphonique

Karim Zaz rattrapé par ses forfaits

Sorti de prison en 2019 où il a passé 5 ans de sa vie, l'ex-président déchu de Wana n'est pas encore au bout de ses peines. La justice vient d'ordonner la saisie de ses biens. Récit d'une chute spectaculaire.

AHMED ZOUBAÏR

Tout lui souriait et rien ne présageait qu'il allait mal finir. Une tête de premier de la classe, une expertise reconnue dans le domaine des télécoms, une réputation de manager hors pair et un réseau relationnel bien étoffé. Faisant partie des managers les plus brillants de sa génération, Karim Zaz était promis à un bel avenir. Si l'intéressé, qui préside dans une autre vie aux destinées de l'OFPPT entre 1994 et 1998, n'a pas su capitaliser sur ses atouts inestimables c'est parce que son côté filou a pris le dessus. Instinctivement cupide, se croyant plus malin que les autres, il n'en finit pas, pris qu'il est dans une spirale judiciaire infernale, d'être rattrapé par les affaires. Et quelles affaires! La chute était dure. Spectaculaire. Cruel coup du sort pour un parachutiste passionné qui n'a rien pu faire pour empêcher son crash. La descente aux enfers, qui se poursuivit de plus belle, commence pour ce fraudeur de haut vol après son départ visiblement forcé, deux ans après le lancement en mars 2007 du troisième opérateur télécom, Wana

(devenu Inwi) dont il était président. Alors qu'il avait promis à ses employeurs de faire du nouvel entrant une entreprise prospère, ce franco-marocain natif de Meknès en 1965 ne réussira à n'en faire qu'un gouffre financier qui impacta considérablement les comptes d'exploitation de la maison-mère. Ce qui coûtera son poste de patron d'ONA de l'époque, un certain Saad Bendidi, coupable de ne pas avoir assuré "la complétude et la fiabilité de l'information due aux administrateurs". Principale cause de ce désastre financier, la technologie CDMA dont la mobilité est restreinte (pas plus de 35 km à la ronde) déployée bizarrement par Karim Zaz. Ce n'est évidemment pas avec un tel dispositif de fabrication chinoise, déjà obsolète au moment de son adoption, que le nouvel opérateur pouvait espérer concurrencer Maroc Telecom ou l'ex-Méditel devenu Orange, déjà dotés à l'époque de la 3G... C'est le premier forfait de Karim Zaz qui a surpris par son ampleur plus d'un surtout qu'il n'est pas un novice né de la dernière carte SIM. L'intéressé passe pour un expert expérimenté du secteur des télécommunications. Diplômé de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale Supérieure des Télécoms, il lance en 1999 avec le soutien de France Telecom Maroc Connect, sous la marque Wanadoo, qui réussit à s'imposer sur le marché d'Internet en devant un fournisseur d'accès pour des milliers d'abonnés au Maroc. Une réussite qu'il doit en grande partie à son expérience dans le secteur, notamment comme chef de projets pour le compte de l'État français à la Société Internationale des Télécommunications Aéronautiques (SITA). C'est sa connaissance approfondie des télécoms qui vaut à Karim Zaz dont la boîte sera sauvée de la faillite par deux fonds de capital-risque, Attijari Capital et Fipar, après le retrait en 2003 de la maison-mère française, la confiance du holding royal qui injecte 400 millions de DH dans Maroc Connect,



Karim Zaz était pourtant promis à un bel avenir.

(qui sera rebaptisé Wana). Passant sous le giron de l'ex-ONA (devenue SNI puis Al Mada) qui en devient l'actionnaire de référence, la nouvelle filiale télécoms est née, lancée en 2007 à grand renfort de publicité, avec Karim Zaz aux commandes. Belle consécration pour un homme qui avait tous les moyens à sa disposition mais qui a laissé filer sa chance en ne respectant pas ses engagements.

Arrangement

Bon prince, son employeur se montre patient et attend 2009 pour se séparer de celui qui a plombé durablement le développement de Inwi qui a du mal jusqu'à ce jour à se remettre de ce loupé monumental. Karim Zaz, qui part malgré tout avec de confortables indemnités, jette ensuite son dévolu sur les nouvelles technologies en lançant des enseignes de e-commerce, qui en était alors à ses balbutiements, comme La Redoute, Kounouz et My Deal. Mais il sera stoppé net dans sa dynamique, l'ingénieur télécom ayant maille à partir avec la justice pour une sombre histoire de détournements de communications internationales en direction du Maroc qui remonte à la surface. Un trafic illicite qu'il fait transiter par un réseau clandestin high-tech qu'il a visiblement mis en route alors qu'il était aux commandes de Wana, qui lui permettait d'empocher des revenus juteux en devises, au détriment des trois opérateurs du secteur, via des sociétés créées à Casablanca et Paris. L'ingénieur a du génie. Mais qu'il emploie manifestement à mauvais escient. Poursuivi avec 11 coaccusés en état de détention pour constitution de bande cri-

minelle, trafic de communications téléphoniques à l'échelle internationale, escroquerie, faux et usage de faux, blanchiment d'argent et abus de confiance, il sera condamné en 2015 par la Cour d'appel de Casablanca à une peine de 5 ans de prison ferme. Il ne retrouvera sa liberté en 2019 qu'au terme d'un arrangement avec l'administration des douanes qui lui réclamait la coquette somme de 500 millions de DH. Une fortune. Mais Zaz et ses complices ne sont pas au bout de leur peine. En mars dernier, l'accusé principal écope d'un an de prison avec sursis contre 6 mois avec sursis pour sa femme. Cette condamnation, assortie d'une mesure de saisie des biens du couple à hauteur des sommes obtenues de manière frauduleuse, est en relation avec une plainte déposée en février 2024 par son ancien employeur, Wana Corporate, qui lui réclame la bagatelle de 100 millions de DH au titre de faits de blanchiment d'argent. Zaz et consorts sont en effet fortement soupçonnés d'avoir planqué le magot de leur trafic dans des comptes à l'étranger. S'agissant de l'ex-patron de Maroc Connect, l'argent a été transféré vers des comptes ouverts au Crédit suisse à Gibraltar, totalisant quelque 600 millions de DH. Le cerveau présumé de cette gigantesque fraude télécoms ne pouvait pas nier. Il est confondu par les enquêteurs avec des preuves tangibles.

Dans la procédure engagée par Wana Corporate émerge un nom connu, Rachid Tlemçani, démis en 2008 dans des circonstances mystérieuses de ses fonctions de directeur central d'ONA (devenu SNI puis Al Mada) en charge du dossier Wana. Quelle est la nature de la relation liant les deux hommes ? Pour le moment, la justice n'a pas jugé nécessaire de le convoquer. Il aura l'honneur d'un procès à part et sans appel ?





Le Maigret du CANARD



De GMT à GMT+1

Le gouvernement ne perd pas son temps

Posez la question à n'importe quel citoyen, grand ou petit, il vous dira qu'il profite mieux de son sommeil et se réveille frais et dispo lorsque les montres nationales reculent de 60 minutes.

LAILA LAMRANI

Au Maroc, GMT ne dure que le temps de la harira, à savoir le mois de Ramadan. Aussitôt les bols et la souprière remisés, le gouvernement sonne le retour à GMT+1 comme pour rappeler à la population que les choses naturelles sont provisoires. Le seul provisoire qui ne dure pas au Maroc est le GMT. Et pourtant, le fuseau horaire Greenwich sied parfaitement aux Marocains qui n'ont de cesse de réclamer son maintien tout au long de l'année. En vain. Qui a dit que le gouvernement n'était pas à l'écoute du peuple? Ce n'est pas par fantaisie que les citoyens pestent sur les réseaux sociaux à chaque fois qu'on leur demande d'avancer leur

montre d'une heure. Non, parce qu'ils ont eu suffisamment de temps pour sentir que le rythme naturel de leur horloge biologique est perturbé par GMT+1 qui équivaut à une heure de sommeil de moins. Posez la question à n'importe quel citoyen, grand ou petit, il vous dira qu'il profite mieux de son sommeil et se réveille frais et dispo lorsque les montres nationales reculent de 60 minutes. Heure d'été, GMT+1 a été adoptée tout au long de l'année contre la volonté de la population qui critique vertement cette mesure qui fait sortir pendant l'hiver leurs enfants dans le noir pour se rendre à l'école. Avec tout ce que cela comporte comme risques et désagréments.

C'est un conseil de gouvernement extraordinaire, réuni en catastrophe vendredi 26 octobre 2018, comme s'il devait statuer sur une affaire gravissime, qui avait adopté ce changement officialisé par un projet de décret présenté par le département de tutelle. Dans sa précipitation le gouvernement, dirigé alors par Saadeddine El Othmani, avait oublié qu'il devait consulter le Parlement pour changer une loi par une autre loi et non par un simple décret (la loi instituant GMT est datée du 2 juin 1967 et publiée dans le BO du 12 juillet 1967). Pour faire le service après-vente de cette décision qui passait très mal auprès des citoyens favorables au retour de GMT



GMT sied parfaitement aux Marocains.

qu'est l'heure légale du Royaume, le ministre d'alors en charge de la Réforme de l'administration et de la Fonction publique, l'USFP, Mohamed Benabdelkader, a excipé, lors d'une conférence de presse, d'une étude qui aurait conclu que le Maroc gagnerait dans tous les domaines (économie d'énergie, santé des citoyens) à éviter le double horaire et de faire de GMT+1 toute l'année l'heure légale du Royaume. La vérité est ailleurs.

C'est plutôt le souci de se régler sur l'heure française qui aurait motivé principalement cette prise de décision. Le retour définitif à l'heure GMT a fait l'objet d'une discussion au sein du gouvernement actuel. Ce dernier avait promis d'étudier la question par la voix de son porte-parole, Mustapha Baitas, interpellé sur le sujet lors du point de presse jeudi 11 novembre 2021. «Le sujet nécessite une étude globale. Le gouvernement l'annoncera au moment opportun», a-t-il précisé. Sans plus de détails. Nous sommes en 2024. Avant l'heure ce n'est pas l'heure? Enfin, un responsable qui ne perd pas son temps! ▶



Perchoir Talbi Alami rempile

Le RNI Rachid Talbi Alami s'est succédé à lui-même, vendredi 12 avril, au poste de président de la première Chambre. Le candidat de la majorité (RNI, Istiqlal et PAM), qui a obtenu 264 voix sur un total de 324 suffrages exprimés. Son unique rival, l'islamiste Abdellah Bouanou, président sortant du groupement parlementaire du PJD, n'a pas fait le poids, récoltant à peine de 23 voix. Dans un message de félicitations adressé à M. Talbi Alami à l'occasion de sa réélection, le souverain lui a souhaité «plein succès (...) pour continuer à œuvrer avec sérieux, avec toutes les composantes de la Chambre des représentants, pour que la première Chambre du Parlement s'acquitte pleinement de ses fonctions législatives, de contrôle et d'évaluation, en parfaite synergie avec la Chambre des conseillers.»



Rachid Talbi Alami.

16e édition
su Salon
International de
L'Agriculture
au Maroc

Spécial SIAM



Les cahiers du Canard Libéré

Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou



Entretien avec le président de la
Comader, Rachid Benali

Le stress hydrique est l'arbre qui cache la forêt



Le secteur agricole
national à l'épreuve du
changement climatique

Un champ de contraintes

Nutrition des sols

OCP Nutricrops, une solution pour l'agriculture mondiale



Systemes de production durables et résilients

RÉORIENTER LES PRIORITÉS AGRICOLES



EDITO

Par Abdellah
Chankou

Réorienter les priorités agricoles

Il va sans dire qu'une agriculture durable et performante est tributaire de son degré de résilience aux changements climatiques que nous vivons au Maroc dans toute leur complexité. Rareté et retards des précipitations, décalage des saisons, vagues de chaleurs fréquentes en sont les principales manifestations.

C'est dire que la thématique de l'édition 2024 du SIAM, «Pour des systèmes de production durables et résilients », est d'un intérêt fondamental pour un pays agricole à revenu intermédiaire comme le Maroc confronté principalement au stress hydrique dont les conséquences sont pénalisantes à plus d'un titre. Une situation très contraignante qui induit une équation complexe : comment réduire la consommation en eau tout en produisant plus afin d'assurer la sécurité alimentaire nationale et maintenir la vocation exportatrice du secteur. A la lumière de ces défis majeurs, la durabilité des

Rectifier le tir et inverser la donne suppose une véritable politique de transformation du monde rural qui ne relève pas seulement des prérogatives du ministère de l'Agriculture.

pratiques de production agricole, qui n'est pas seulement affaire de solutions technologiques innovantes, devient un enjeu stratégique, voire existentiel. Surtout si l'on sait que d'ici 2050, la demande alimentaire mondiale devrait augmenter entre 59 et 98 %. Ce qui pose la question de savoir comment produire plus tout en améliorant la résilience des systèmes de production agricoles. Pour le Maroc, le défi est clair : comment satisfaire une demande agricole en forte hausse et nourrir une population croissante alors que les ressources en eau sont en baisse continue. Or, cette réduction drastique de la pluviométrie s'est traduite au cours des dernières années par de mauvaises récoltes principalement dans la filière céréalière. Pour la saison en cours, le Maroc a annoncé, par la voix du patron de l'ONICL, son intention d'importer près de 10 millions de tonnes de céréales du fait de la baisse de la production nationale en blé dur, tendre, maïs et orge, qui

enregistre son plus bas niveau historique depuis 1981. Le recours massif aux importations pour assurer le pain à la population marocaine a de quoi interroger, mettant quelque part en lumière les ratages de la politique agricole nationale du fait de sa grande dépendance du ciel. Mais est-ce une fatalité que la culture céréalière qui représente près de 70% de l'activité agricole fasse toujours partie des impondérables? N'aurait-il pas été plus sensé et rentable de se donner les moyens pour investir très tôt dans les systèmes d'irrigation et de transfert d'eau pour sécuriser à l'avance, qu'il pleuve ou pas, les 60 ou 80 millions de quintaux en les sortant de l'aléa climatique ? De cette manière, on évitera au pays cette énorme incertitude qui pèse sur le PIB agricole qui reste fortement corrélé au taux de croissance et l'achat massif du blé russe, américain ou ukrainien. La crise sanitaire et la guerre en Ukraine, qui ont provoqué une hausse record des prix du blé en raison de la rareté de cette matière vitale, sont venus rappeler brutalement l'importance des questions agricoles et alimentaires et l'inanité du raisonnement de ceux qui ont relégué au second plan, voire dédaigné la culture céréalière confine dans la zones bour au profit des produits dits à haute valeur ajoutée adossés à l'irrigation comme l'olivier, le caroubier, avocat, fruits rouges et autres figues de barbarie très prisés à l'export. Ce n'est pas seulement l'impératif alimentaire qui est à l'origine de l'amenuisement des ressources hydriques y compris des nappes phréatiques. L'appât du gain a engendré de nombreux excès notamment l'usage peu soutenable des ressources.

L'accroissement des tensions géopolitiques devrait inciter les décideurs à réviser bien de leurs postulats pour une réorientation des priorités dans le sens qui renforce la souveraineté alimentaire du Royaume.

Rectifier le tir et inverser la donne suppose une véritable politique de transformation du monde rural qui ne relève pas seulement des prérogatives du ministère de l'Agriculture. Il s'agit pour les différents départements concernés d'élaborer un plan de développement ambitieux pour le monde rural. Objectif : permettre, parallèlement à une réhabilitation de la filière céréalière par une sécurisation durable via des ouvrages d'irrigation modernes, à la communauté paysanne qui dépend pour sa survie de la générosité du ciel, qu'il pleuve ou pas, l'accès à des revenus stables et durables qui ne doivent pas être nécessairement à caractère agricole. L'agro-alimentaire et le tourisme vert peuvent parfaitement être un excellent levier de cette transformation vertueuse. ●



NOTRE ENGAGEMENT : CONTRIBUER À ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE TOUT EN LUTTANT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La stratégie du Groupe OCP, centrée sur les agriculteurs, garantit une approche à long terme pour optimiser la nutrition des plantes et des sols, améliorer les revenus des agriculteurs et créer ainsi une valeur économique, sociale et environnementale durable.



Le secteur agricole national à l'épreuve du changement climatique

Un champ de contraintes

Soumise aux caprices du ciel et aux fluctuations des prix et à l'instabilité des marchés mondiaux des produits agro-alimentaires, l'agriculture marocaine est appelée plus que jamais à s'adapter non seulement au défi du changement climatique mais aussi aux exigences de l'évolution du marché, des habitudes des consommateurs ainsi qu'à l'émergence de nouveaux concurrents.

Seddik MOUAFFAK

Inespérés et inestimables, les dernières précipitations ont donné du baume au cœur aux agriculteurs, aux éleveurs, au monde rural et aux ménages marocains. En effet, selon les données récentes de la direction générale de l'hydraulique relevant du ministère de l'Équipement et de l'Eau, le taux de remplissage des barrages, qui étaient pour la plupart pratiquement à sec dans, a quasiment atteint le seuil psychologique de 4 milliards de mètres cubes. Or, si grâce à ces pluies d'espoir, la situation hydrique du Royaume s'est nettement améliorée, elle n'en reste pas moins en deçà des moyennes nationales des dernières années. Aujourd'hui, même si 6 barrages affichent complet (100%), et une vingtaine d'ouvrages sont à moitié pleins (Loukkos, Tensift...), des disparités persistent d'une région à l'autre. Les effets du changement climatique et surtout leur impact sur la biodiversité et les ressources en eau continueront de se manifester, et prendront même de plus en plus d'importance au cours des années à venir, et ce au-delà de l'échéance fixée par la stratégie « Génération Green ». Stratégie qui, tout en donnant la priorité à l'humain - dont l'objectif est de contribuer à l'émergence d'une classe moyenne d'agriculteurs- et en s'appuyant sur les acquis du Plan Maroc vert (PMV), doit s'attaquer aux multiples défis auxquels doit faire face l'agriculture marocaine dans cette conjoncture de crise multiforme. Crise, caractérisée notamment par la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie et des produits alimentaires, les conséquences de la pandémie (Covid-19) ainsi que les multiples épisodes de sécheresse. Concernant le déficit pluviométrique et le stress hydrique, et mis à part les mesures prises par l'Etat pour atténuer la pénurie d'eau et améliorer



La ressource hydrique au cœur des défis agricoles du Maroc.

l'efficacité de son utilisation (nouveaux barrages, usines de dessalement et de recyclage, autoroutes de l'eau...), la problématique de l'eau dont souffre actuellement le Maroc est due, en partie, au retard accusé dans la concrétisation de la stratégie nationale de l'eau. Lancée en 2019, cette stratégie qui devait accompagner l'avancée du Plan Maroc vert, devait réparer les erreurs des deux années de gestion marquées, notamment, par l'absence de convergence des politiques publiques. Plus particulièrement, le département de l'Équipement n'était pas en mesure de suivre la construction et la mise en service des barrages

programmés et des stations de dessalement projetées depuis le lancement de la stratégie nationale de l'eau.

Malgré ces retards dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'eau, le PMV s'est distingué durant la période 2008-2018, par la réalisation d'un certain nombre d'objectifs parmi lesquels la concrétisation de 1.500 projets agricoles sur une superficie de près de 112.000 hectares, pour un investissement de l'ordre de 22,3 milliards de dirhams. Au terme de ce Plan, le Royaume s'est trouvé en meilleure position pour s'adapter efficacement aussi bien aux aléas cli-

Du Plan Maroc Vert (PMV) au programme « Génération Green »

Les pouvoirs publics ont lancé, dès avril 2008, un ambitieux programme dénommé « Plan Maroc Vert » (PMV) qui replace l'agriculture au rang des premières priorités du pays. Un PMV qui n'a pas manqué de produire des résultats encourageants pour plusieurs filières de production. Néanmoins, le déséquilibre persiste entre le pilier I (privilégié) et le pilier II de ce plan. Certains projets sont excessivement productivistes et négligent les dimensions environnementale et hydrique ainsi que la situation de certaines catégories de ruraux pauvres, notamment les ouvriers et ouvrières agricoles dont les conditions de travail demeurent très difficiles. Un nouveau plan est venu, alors, corriger cette situation. Baptisée « Génération Green », cette stratégie sert de feuille de route à l'agriculture du pays jusqu'en 2030. L'objectif premier de ce nouveau plan est de doubler la part du secteur agricole dans le PIB du pays (12,3% en 2019). Le deuxième objectif est de faire passer de 34,7 milliards de dirhams en 2018 à 60 milliards de dirhams en 2030 la valeur des exportations agricoles. Par ailleurs, 350 000 emplois agricoles sont censés être créés par la mobilisation d'un million d'hectares de terres collectives. Des aides sont prévues pour permettre l'arrivée dans le secteur de 180 000 jeunes agriculteurs et 150 000 jeunes doivent profiter d'ici à 2030 d'une formation professionnelle agricole.

S.M

matiques qu'aux évolutions des marchés intérieur et extérieur.

Au terme de ce programme, le Royaume peut se targuer d'avoir su, bon an mal an, non seulement préserver à la fois les agriculteurs et leurs exploitations agricoles, leurs revenus, tout en leur assurant les subventions nécessaires pour les intrants et autres aliments de la filière de l'élevage, sans oublier de les encourager à réorienter leurs cultures vers d'autres plus résilientes, mais aussi diversifier ses produits et ses marchés. Résultat : l'autosuffisance est presque atteinte pour les fruits et légumes, à 65% pour les céréales, mais reste incomplète pour le reste des produits agro-alimentaires. Malgré le fait que le Maroc peut se targuer d'un secteur agricole très diversifié, allant de la production des céréales (couvrant la moitié des 8,7 millions d'hectare de superficie agricole au Maroc), des cultures maraichères (la tomate en particulier), des agrumes, de l'huile d'olive, au pastèque, l'avocat en passant par le romarin, le safran, la rose à parfum et autres produits du terroir (huile d'argan, miel, lait de chamelle, dattes, figues, amandes, clémentine, etc.), la souveraineté alimentaire nationale demeure encore handicapée par la dépendance aux importations d'un certain nombre de produits alimentaires et agricoles . Bien que la filière oléicole occupe une place de choix grâce aux mesures incitatives offertes par le PMV, les autres huiles alimentaires couvrent à peine 2% des besoins nationaux. La production sucrière, elle, n'a couvert que 25% de la consommation en 2022 contre 50% auparavant. Dépendance aux importations de produits agro-alimentaires d'autant plus

accentuée qu'elle se trouve favorisée par les changements du modèle de consommation des Marocains. Ces derniers désirant de plus en plus consommer toute une palette de produits agricoles (riz, conserves de légumes, fruits exotiques, viandes rouges, etc.) à tout moment de l'année et à des prix raisonnables. Résultat : le volume des importations croît de plus en plus vite (près de 15 millions de tonnes de produits alimentaires en 2023, d'une valeur de 82,16 milliards de dirhams). L'essentiel de ces importations, hormis le sucre, provient de l'Union européenne. Volume d'importations loin d'être compensé par les flux d'export vers la zone Euro qui représente le principal débouché pour les produits agricoles marocains. Même si la valeur des exportations agricoles s'est améliorée durant ces dernières années, elles ne représentent pour un volume d'exportations (alimentation, boissons et tabacs) de 4 millions de tonnes qu'une valeur de 76,8 milliards de dirhams. Exportations de plus en plus concurrencées sur le marché européen non seulement par les producteurs sud-américains, membres du Mercosur, mais aussi turcs et égyptiens. Reste alors à chercher d'autres débouchés pour les produits agricoles made in Morocco dans des pays en expansion comme le marché anglais ou russe ou aussi prometteurs que ceux d'Afrique, de Moyen-Orient, d'Asie et des États-Unis.... Un objectif ambitieux à atteindre dans le cadre de la stratégie « Génération Green », qui accompagne, aujourd'hui, les transformations du modèle agricole marocain et le réinvente. ●

Développer des solutions créatives pour une agriculture résiliente

Le Maroc doit relever le défi de la gestion de l'eau, tout en favorisant l'émergence des cultures plus résistantes et soutenir les agriculteurs pour assurer la sécurité alimentaire. Les agriculteurs marocains ont longtemps tenté de gérer les risques climatiques en diversifiant leurs activités ou en investissant dans l'élevage, mais avec la récurrence des sécheresses et des canicules, ces méthodes ancestrales doivent être complétées par des instruments innovants de gestion des risques pour une meilleure adaptation (pratiques agricoles climat-intelligentes) ou un transfert de risques (assurance récolte ou indicelle). Aujourd'hui, et plus que jamais, les agriculteurs marocains sont appelés à relever un défi essentiel. Celui de produire dans des conditions compte tenu des diverses manifestations du changement climatique. D'où la nécessité de développer des solutions créatives pour une agriculture plus résiliente. Selon certains experts de la Banque mondiale, « cela peut passer par l'utilisation d'outils numériques, la modernisation de l'irrigation, une gestion améliorée des sols et de l'eau, notamment dans le contexte de l'agriculture pluviale, ou encore par la sensibilisation de nouvelles générations d'agriculteurs ». C'est dans cet esprit que la stratégie « Génération Green » a proposé à près de 20.000 jeunes un programme d'appui à l'entrepreneuriat agricole. C'est dans ce cadre qu'un groupe d'agriculteurs collabore avec des équipes de recherche de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et du Centre international de recherche agricole dans les zones arides pour avoir accès à des semences résistantes à la sécheresse. Ces expériences sont actuellement dans la phase de tests. D'autre part, de nouvelles techniques sont également adoptées pour faire plus avec moins, par exemple les applications d'azote à libération lente, l'adoption de l'irrigation au goutte-à-goutte lorsque l'accès à l'eau est disponible, et le développement des techniques de culture novatrices, comme le système sans labour, favorisant ainsi une conservation accrue des sols et de l'eau. Accompagné par la Banque mondiale, le ministère de l'Agriculture ne lésine pas sur les moyens pour orienter les agriculteurs non seulement vers des cultures moins consommatrices d'eau, plus résistantes et plus productives, mais aussi vers des cultures à haute valeur ajoutée, telles que le caroubier, le grenadier, les figues de barbarie, l'amandier, le pistachier, l'arganier et d'autres cultures plus prometteuses à terme comme le quinoa. Comparé aux céréales, comme l'orge, le blé et le maïs, le quinoa est beaucoup plus résistant à la sécheresse. Rappelons que ces changements opérés dans le secteur agricole ne concernent pas seulement les nouvelles cultures à planter ou dont la superficie est à étendre, mais également la manière de faire. L'initiative "Al Moutmir "en est le meilleur exemple. Lancée en 2018 par la fondation OCP, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, elle a été incubée à partir de 2022 par l'UM6P. Sur les cinq dernières années, plus de 45 étapes du dispositif ont été réalisées, en faveur de 200.000 agriculteurs. Un vrai allié de la transformation agricole nationale.

S.M



Propos recueillis par Abdellah Chankou

Le Canard Libéré : Que vous inspire en tant que président de la Comader le thème de la 16ème édition du SIAM 2024: « Climat et Agriculture : Pour des systèmes de production durables et résilients » ?

Rachid Benali : Je pense que le thème choisi cette année est particulièrement pertinent. En effet, jamais le climat n'avait été aussi étroitement connecté à l'agriculture.

Aujourd'hui, c'est la principale préoccupation de nos agriculteurs, et ce, bien au-delà des frontières nationales. Par conséquent, il est impensable de concevoir un projet agricole sans prendre en compte la dimension climatique.

Quels sont les écueils, les contraintes et les mauvaises pratiques agricoles et culturelles qu'il faut éviter pour garantir la durabilité d'une exploitation agricole dans le contexte national confronté à de multiples défis ?

Je dirais qu'il est actuellement difficile de faire un choix de cultures ou de pratiques agri-

coles. Chaque campagne agricole se distinguant de la précédente par ses particularités. Le changement climatique constitue certes un dénominateur commun, mais ses variations sont extrêmes. À titre d'exemple, dans la région de Khémisset, il n'a pas plus un seul millimètre en mars de l'année dernière, alors que ce mois est connu pour être crucial pour la céréaliculture et toutes les cultures d'automne. En revanche, en mars de cette année, la pluviométrie était exceptionnelle puisque nous avons eu 181 millimètres de pluie, ce qui illustre bien l'importance de l'écart d'une année à l'autre. Dans la région d'Agadir, près de 80% de la production de tomates a été affectée par des températures extrêmes, que ce soit en termes de froid ou de chaleur, notamment entre décembre 2023 et janvier 2024. L'homme peut s'adapter en modifiant sa façon de s'habiller ou en utilisant la climatisation, mais les plantes qui n'ont pas cette faculté souffrent énormément de ces conditions.

Le principal défi qui se pose à l'agriculture marocaine est évidemment celui du stress hydrique et la rareté des précipitations.

Cette problématique centrale est-elle soluble dans une gestion rigoureuse des ressources en eau et des terres ?

Pour moi, le stress hydrique est l'arbre qui cache la forêt. Nous disposons d'une panoplie de solutions susceptibles de contribuer à sauver une partie de nos cultures : barrages, transfert d'eau, dessalement de l'eau de mer. Cependant, le véritable problème réside non pas tant dans le stress hydrique, mais dans les phénomènes extrêmes causés par le changement climatique. Par exemple, cette année, la région de Marrakech a enregistré une température record de 41 degrés au mois de mars, ce qui constitue un événement sans précédent, hors des normales de saison, qui vient s'ajouter à une mauvaise répartition des précipitations. Personnellement, je ne vois pas de solutions évidentes à ces phénomènes. La situation est si inhabituelle que nous avons du mal à trouver la parade.

Faut-il alors revoir le modèle agricole national, à la lumière du phénomène de la sécheresse en réduisant, comme certaines voix le recom-

mandent, en réduisant les volumes dédiés aux cultures aquavores tournées vers l'export, comme la tomate, l'avocat et les fruits rouges ?

On évoque souvent les cultures aquavores. Mais qu'est-ce que les cultures aquavores ? Il s'agit de trois produits, l'avocat, la tomate et les fruits rouges. Ensemble, ils ne couvrent même pas 30 000 hectares. Le véritable enjeu se situe au niveau des 8 millions d'hectares, pas des 30 000 hectares situés tous en bord de mer. Et qui dit bord de mer, dit possibilité de dessalement. Le dessalement permet de payer l'eau au prix coûtant. C'est le cas actuellement de la station de dessalement de Chtouka dans la région d'Agadir qui a bénéficié d'une subvention publique du fait qu'elle fonctionne à l'énergie fossile qui coûte quand même cher. La station de dessalement de Dakhla n'a pas besoin de soutien étatique étant donné qu'elle est entièrement alimentée en énergie beaucoup moins chère issue d'un parc éolien de plus de 60 MW.

Et puis, il faut savoir qu'il existe des produits à forte valeur ajoutée qui sont prêts à payer pour avoir de l'eau que nos océans et nos énergies propres intarissables offrent à des prix compétitifs.

Ce qu'il faut savoir aussi c'est que que l'avocat, la tomate et les fruits rouges sont une source de devises non négligeable et des pourvoyeurs d'emploi (la tomate et les fruits rouges c'est 6 à 7 emplois par hectare). En comparaison, la culture des céréales, elle, n'assure que 0,1 emploi par hectare, voire moins. L'emploi rural est essentiel à l'activité agricole. Nous en avons 3 millions et demi et il faut les préserver à tout prix.

Faites-vous partie de ceux qui pensent que les stations de dessalement représentent la solution idoine au stress hydrique et aux restrictions qui frappent l'irrigation agricole des grandes exploitations ?

Effectivement, le dessalement de l'eau de mer est la solution essentielle pour l'agriculture des zones côtières. On peut aller jusqu'à 30, voire 40 kilomètres à l'intérieur du continent, mais pas plus loin. Il faut trouver des solutions pour des régions très importantes sur le plan agricole mais qui souffrent énormément d'un manque d'eau : El Haouz et Tadla, deux régions dotées d'un un potentiel énorme, d'un



excellent sol et d'une technicité agricole élevé et dont la source de revenu principale est le travail de la terre. C'est le cas aussi de provinces comme Khénifra, Khouribga, Beni Mellal, Azilal, et Fquih Ben Salah qui dépendent largement de l'agriculture et qui sont situées à plus de 200 kilomètres de la mer, avec un dénivellement qui dépasse les 300 mètres, juste au bas de Tadla. Le reste des zones est beaucoup plus élevé. Dans cette situation, je ne vois pas de solution. Sauf d'assurer l'eau potable, disponible en abondance au niveau de la côte, et de conserver l'eau pour l'irrigation pour les terres de Tadla. Si nous avons respecté le calendrier initial des stations de dessalement nous n'aurions pas eu besoin d'utiliser toute l'eau des trois barrages, que sont Oum Er Rabia, Al Massira, Hansali et Bin El Ouidane. Si nous avons préservé l'eau pour l'usage domestique à Casablanca, cela aurait été autrement plus bénéfique. La capitale économique consomme plus de 300 millions de mètres cubes d'eau annuellement, ce qui correspond à l'ensemble des besoins en irrigation dans toute la région de Tadla.

Quid des petits agriculteurs des zones bour qui dépendent des précipitations pour vivre du travail de la terre ? Comment leur garantir un accès juste à l'eau dans un contexte de sécheresse ?

Comment régler le problème d'eau des zones bour qui vivent

Entretien avec le président de la Comader, Rachid Benali

Le stress hydrique est l'arbre qui cache la forêt

Président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (Comader), Rachid Benali est un oléiculteur reconnu qui a récolté plusieurs Prix pour la qualité de ses produits. Homme de terrain et de dossiers qui connaît la chose agricole comme son oliveraie, il livre dans cet entretien une analyse lucide et sans langue de bois des défis majeurs de l'agriculture nationale.



Pour Rachid Benali, les freins à l'accès à l'eau sont antinomiques avec une agriculture compétitive.

Résultat : les coûts de pompage sont multipliés par 2, par 3, voire par 4. Quelqu'un doit également payer ce surcoût. Prenons maintenant l'exemple d'un petit agriculteur qui possède l'autorisation de pompage. S'il dispose d'une superficie de 10 hectares avec deux puits pour l'irrigation goutte à goutte. Un puits sur deux est à sec à cause de la sécheresse. Du coup, il ne peut plus irriguer que 50% de la superficie. Avec la moitié irriguée, on lui demande d'assurer la sécurité alimentaire du pays et à moindre coût. C'est impossible.

En tant qu'opérateur agricole de premier plan, comment expliquez-vous la flambée des produits agricoles sur le marché national ? Cherté des intrants, poids des intermédiaires ou rareté de l'offre du fait d'un surexport de la production agricole (UE, Afrique, Grande-Bretagne, Russie, Moyen-Orient) ?

Je trouve qu'il est exagéré de parler de surexport au Maroc. Nous exportons des produits lorsque nous produisons des tonnes supplémentaires d'avocats, d'agrumes, de melons ou de tomates, pour lesquels il n'y a pas vraiment de demande en interne. Quand nous abordons le problème de la cherté des prix, de quoi parlons-nous ? Aujourd'hui, le kilo de tomates a atteint, à certains moments de l'année, 10 DH à 12 DH, avant de retomber à 5 DH, 7 DH. Le véritable coût de la tomate se situe aujourd'hui aux alentours de 2 euros et demi, 3 euros, soit 25 DH. Parlons de la pomme de terre ou de l'oignon qui sortent de chez le producteur à 2 DH, 2,50. Ces prix sont dérisoires. Lorsque ces produits agricoles arrivent chez le consommateur à 5DH, 6DH, cela reste très abordable compte tenu de leur coût de revient réel. Nous devons nous comparer aux pays voisins en Méditerranée ou en Europe, par exemple. On dit toujours que nous n'avons pas leur pouvoir d'achat, mais nous en sommes très, très loin. Le

salair minimum au Maroc est de 3500 DH contre beaucoup plus en Europe où les produits agricoles sont plus chers.

Pour nous, il est essentiel de préserver l'agriculteur. Il ne peut pas produire moins. S'il produit moins, avec les prix des intrants qui ont doublé, voire triplé, avec le coût du carburant qui a doublé aussi, et avec le coût de la main-d'œuvre qui a augmenté de plus de 60% à 70% en 15 ans, tandis que le prix de nos produits est resté pratiquement le même. La pomme de terre, l'oignon, sortis de la ferme à 2,50 DH, c'est le prix d'il y a 15 ans. La quintal de blé à 240 DH, c'est exactement le prix de 1990. Cela fait 35 ans que nous avons ce prix. Tous les intrants ont été multipliés par 5 ou par 6, alors que le prix de vente de ces denrées a stagné. Est-ce normal ?

Maintenant, au lieu de penser à 100% consommateur, nous devons penser un peu agriculteur, car le risque pour nous c'est qu'on se retrouve sans agriculteurs. Actuellement, ces derniers s'en sortent très mal. Ce qu'il faut faire, c'est agir efficacement pour lutter contre les intermédiaires. Pour lutter contre ce phénomène, il faut mobiliser plus d'argent pour le financement des agriculteurs. D'un autre côté, il y a d'autres solutions sur la table. Selon une étude en cours du Conseil de la Concurrence sur les fruits et légumes, le gaspillage alimentaire représente quelque chose comme 25% à 30%. Ces pertes, dues aux circuits de commercialisation ainsi qu'aux produits qui ne sont pas normalisés, qui les paie ? Le consommateur, bien sûr. C'est lui qui paie en fin de compte.

Comment faire en sorte que le tagine, moyen de subsistance d'une large frange de la population, reste abordable ? Les circuits courts peuvent-ils être une solution et comment les opérationnaliser sur le terrain ?

Pour répondre à votre question, je vais vous donner l'exemple d'une caisse de tomates qui vient de la région de Chtouka et qui est destinée au marché d'Inezgane. D'abord, elle est revendue au marché de Casablanca, puis au marché de Rabat, Tanger ou Meknès. Si elle n'est pas revendue, il faut la transporter ailleurs. À chaque étape, dans chaque marché, une taxe de 7% doit être payée, et la caisse doit passer entre les mains d'intermédiaires, de mandataires et de spéculateurs.

Enfin, de la caisse de 30 kg, seulement 22 ou 23 kg sont vendus. Les 5 à 6 kilos qui se trouvent au fond de la caisse sont endommagés du fait des multiples déplacements du produit, chargements, déchargements et rechargements. En cause, un défaut de normalisation que nous devons corriger en normalisant les caisses à fruits et celles des tomates, qui devraient être préservées et vendues dans des caisses de 10 kg. Il est essentiel d'établir un système de normalisation et de favoriser un circuit court. Le circuit court est prévu par la loi 3721 relative à l'agrégation. Malheureusement, il y a deux lacunes majeures dans cette loi. Premièrement, les décrets d'application n'ont toujours pas été publiés à ce jour et deuxièmement, les marchés de gros, qui sont supposés être conformes aux normes, n'ont pas été intégrés dans cette loi et sont obligés de passer par le marché de gros traditionnel. Résultat: les marchés de Casablanca et de Tanger, qui sont normés, ne peuvent pas par exemple bénéficier de cette loi et nous perdons par conséquent plus de 50% des produits qui ne transitent pas par le circuit court. D'où la nécessité de changer la loi et de veiller à son application pour avoir un circuit court qui permet d'éviter gaspillage, les intermédiaires et le surplus de taxes, qui par un effet cumulatif, peuvent atteindre jusqu'à 28-30%, alors qu'il faudrait s'acquitter d'une seule taxe.

L'autre question cruciale porte sur le financement de l'agriculture. Le manque de financement c'est la voie ouverte aux spéculateurs, car un agriculteur ne peut pas attendre la fin de la récolte pour la vendre. Il est obligé de vendre avant, sur pied, sinon il ne pourra pas mener à bien sa campagne jusqu'au bout.

Aujourd'hui, seul le Crédit Agricole finance le secteur agricole national à hauteur de 1 ou 2%, les autres banques s'en détournent, le considérant trop risqué alors qu'il représente entre 10% et 12%. Une situation qui profite aux spéculateurs qui achètent à l'avance les récoltes. Mais à des prix dérisoires. Ce sont eux qui imposent leur loi, contrôlent le marché en se faisant des marges très confortables au détriment de l'agriculteur et du consommateur qui sont les deux grands perdants de la chaîne agricole. ●

traditionnellement de l'élevage, des céréales, et des légumineuses et qui se retrouvent depuis des années sans pluie et par conséquent sans source de revenu. C'est pour cela qu'il est crucial de tout mettre en œuvre pour préserver les cultures vivrières de ces zones défavorisées du Maroc profond tout en aidant la campagne à diversifier ses activités en se mettant à l'heure de l'agro-tourisme par exemple ou l'industrie. On ne peut plus s'accommoder de cette configuration où les paysans qui représentent 40% de la population dépendent exclusivement du secteur agricole et des aléas climatiques alors que dans les pays développés les ruraux ne représentent qu'entre 2% à 5% de la population totale. Mais chez nous, le rural occupe 40%, avec en plus les aléas climatiques. Il y a pour le Maroc un sujet sérieux à traiter : à cause de la sécheresse, nombre de localités, le Bas Chaouia, une bonne partie de Doukkala et l'Oriental, ne font plus de récoltes depuis longtemps. La première conséquence du mal-être de la campagne est l'aggravation de l'exode rural. La situation devient alarmante.

Peut-on concilier sécurité alimentaire durable et gestion durable de l'eau ou bien s'agit-il d'une équation insoluble ?

Quand je parle de la sécurité alimentaire et de la gestion

durable de l'eau, je veux être clair. Nous mangeons et nous buvons, ces deux activités vont de pair. Maintenant, si nous avons une politique dictée aujourd'hui par le ministère de l'Eau qui cherche à freiner au maximum l'utilisation de l'eau, nous ne pouvons pas aller loin. Notre dotation normale en eau est de 5,6 milliards de mètres cubes par an. Dans les meilleures années, nous avons eu 3,6 milliards de mètres cubes par an contre 600 millions de mètres cubes cette année ! Comment voulez-vous produire dans des conditions agricoles en étant efficace et compétitif avec une dotation qui représente seulement le 1/6ème de la dotation normale ? C'est une équation complexe que nous résolvons aujourd'hui au détriment de l'agriculteur. C'est lui qui trinque à la fin. La protection, c'est quoi ? C'est une plante qui a besoin d'être nourrie. Et la nourriture, c'est l'eau. Si la plante n'a pas d'eau, elle meurt. Quand il n'y a pas de pluie, pas d'irrigation, comment voulez-vous que nous produisions des fruits et des légumes et sauver notre cheptel qui plus à moindre coût et avec moins d'eau. Nous sommes là face à une véritable gageure. D'autant plus qu'aujourd'hui, nous n'avons pas le droit de creuser de puits ni d'utiliser l'eau des barrages. Comment allons-nous continuer à exploiter la nappe, si celui qui pompe à 100 mètres doit désormais descendre jusqu'à 300 mètres ?

Nutrition des sols **OCP Nutricrops,** **une solution pour** **l'agriculture mondiale**

OCP Nutricrops est née. Il s'agit d'une nouvelle filiale du groupe OCP, leader mondial des phosphates. Elle a été créée pour fournir des solutions de nutrition des plantes personnalisées et durables aux agriculteurs du monde entier.

Seddik MOUAFFAK

OCP Nutricrops propose des produits de fertilisation sur-mesure, notamment le NUTRIDROP® 12.61, un fertilisant soluble dans l'eau fournissant des nutriments essentiels tout au long du cycle de croissance des plantes. NUTRIDROP® 12.61, qui est un monoammonium phosphate hydrosoluble de grande qualité adapté à la fertigation et à l'application foliaire, contribue à optimiser l'apport en éléments nutritifs des plantes en leur procurant la quantité exacte de P nécessaire à chaque étape de leur développement. En apportant la bonne source de macronutriment, à la bonne dose, au bon moment et au bon endroit, NUTRIDROP® 12.61 contribue à une fertilisation efficace qui optimise les apports et améliore les rendements.

NUTRIDROP® 12.61 est le fruit d'une collaboration exceptionnelle entre OCP et les agriculteurs marocains. La marque NUTRIDROP® a en effet été co-conçue avec les agriculteurs pour répondre à leurs besoins spécifiques. Grâce à cette fructueuse collaboration, NUTRIDROP® est rapidement devenue la marque d'engrais hydrosolubles préférée des fermiers au Maroc et de par le monde.

Devant un tel succès, la filiale du groupe OCP a décidé former les agriculteurs à une gestion précise des nutriments, afin de les aider à optimiser l'utilisation des produits et à améliorer les rendements de manière durable. OCP Nutricrops n'entend pas s'arrêter en si bon chemin puisqu'elle vise à fournir des solutions de nutrition des plantes innovantes et durables pour améliorer la fertilité des sols tout en préservant l'environnement. « Ces solutions visent à préserver la santé des sols, à accroître les rendements agricoles de manière durable, à lutter contre le changement climatique et à protéger l'environnement naturel », explique un communiqué du géant mondial des phosphates. En aidant les agriculteurs à optimiser la nutrition des plantes, OCP Nutricrops cherche à contribuer à une augmentation



Une solution efficace pour fertiliser les sols à bonne dose.

significative de la productivité agricole en proposant des produits de fertilisation personnalisés et des formations en gestion précise des nutriments. OCP Nutricrops souhaite, ainsi, aider les agriculteurs à

gérer de manière précise et efficace les besoins en nutriments de leurs cultures, afin d'optimiser les rendements tout en minimisant les pertes.

La filiale du Groupe OCP s'attache également à promouvoir des pratiques agricoles durables en fournissant des solutions de nutrition des plantes respectueuses de l'environnement. En contribuant à améliorer la productivité et la durabilité de l'agriculture, OCP Nutricrops participe, ainsi, à l'effort global visant à assurer la sécurité alimentaire pour les populations du monde entier.

En s'attaquant à ces défis, OCP Nutricrops ambitionne de devenir un acteur clé dans le domaine de la nutrition des plantes à l'échelle internationale. Elle entend exploiter les capacités de production et de distribution du groupe OCP pour devenir un acteur majeur de la nutrition des sols à l'échelle internationale. L'objectif est d'accompagner les agriculteurs de la planète avec des solutions durables.

Le but de la filiale du Groupe OCP n'est autre que de promouvoir une gestion durable des ressources, en offrant un accompagnement global en nutrition des plantes à base de phosphate, dans le but de contribuer à la durabilité des pratiques agricoles à l'échelle mondiale.

Aussi, en tirant parti des capacités de production et de distribution du groupe OCP, OCP Nutricrops cherche à fournir aux agriculteurs du monde entier des solutions de nutrition des plantes de haute qualité.

En mettant en œuvre ces objectifs et stratégies, OCP Nutricrops aspire plus que jamais à jouer un rôle majeur dans la promotion de la nutrition durable des sols au Maroc et ailleurs.

OCP Nutricrops s'efforce de relever les défis de la nutrition des plantes en développant des solutions innovantes, en améliorant l'efficacité des produits fertilisants, en fournissant une formation spécialisée et en contribuant à la durabilité de l'agriculture à l'échelle mondiale. Objectif : contribuer à la transformation de l'agriculture vers des pratiques plus durables, en soutenant les agriculteurs dans l'adoption de méthodes respectueuses de l'environnement. ●

Nutrition des sols

Pour se développer et devenir des plantes fruitières matures, de nombreuses exigences doivent être satisfaites et les événements doivent être coordonnés. Les graines doivent germer dans les bonnes conditions du sol ; par conséquent, la température, l'humidité et la qualité du sol sont des facteurs importants qui jouent un rôle dans la germination et le développement des plantules. La qualité du sol et le climat sont importants pour la distribution et la croissance des plantes.

Les plantes sont des organismes uniques qui peuvent absorber les nutriments et l'eau par leur système racinaire, ainsi que le dioxyde de carbone de l'atmosphère. La qualité

du sol et le climat sont les principaux déterminants de la distribution et de la croissance des plantes. La combinaison des nutriments du sol, de l'eau et du dioxyde de carbone, ainsi que de la lumière du soleil, permet aux plantes de pousser.

Les plantes obtiennent de la nourriture de deux manières différentes. Les plantes autotrophes peuvent fabriquer leur propre nourriture à partir de matières premières inorganiques, telles que le dioxyde de carbone et l'eau, par photosynthèse en présence de lumière solaire. Les plantes vertes font partie de ce groupe. Certaines plantes sont cependant hétérotrophes : elles sont totalement parasites et dépourvues de chlorophylle. Ces plantes, appelées plantes holo-parasites, sont incapables de synthétiser du carbone organique et de tirer tous leurs nutriments de la plante hôte. ●

MEDZ

GRUPE CDG

**ACCÉLÉRATEUR
DE PROGRÈS**



SALON INTERNATIONAL DE
L'AGRICULTURE AU MAROC

**MEDZ, partenaire de la stratégie
Generation Green**

**4 agropoles pour valoriser vos
investissements agro-industriels**

**Des lots de terrains
industriels viabilisés**

Larache
Berkane
Meknès
Agadir

Découvrez nos agropoles en visitant notre stand
au pôle institutionnel du SIAM !

+212 537 576 678

AGROPOLIS

BERKANE
MEDWEST
Agropole de Berkane

AGROPOLE
SOUSS MASSA

AGROPOLE
DU LOUKKOS



/COMPANY/MEDZ



/MEDZMOROCCO



/MEDZMOROCCO



SHOWROOM@MEDZ.MA

WWW.MEDZ.MA

Le réarmement agricole du monde est une bonne nouvelle

Malgré une multitude de situations contrastées et de problématiques variées, l'observation a toujours été claire sur un point : ce XXIe siècle propose un rendez-vous inédit à l'agriculture. Saurons-nous y répondre ?

L'agriculture est en effet à la fois au cœur des tensions et des transitions, une double facette qui stimule de nouvelles courses stratégiques à même d'amplifier des rivalités ou de révéler des solutions. Quelle est, en somme, l'équation à résoudre ? Alimenter davantage et bien mieux demain une population croissante, en garantissant d'une part la mobilité et la régularité des flux entre offre et demande, et en réduisant drastiquement d'autre part l'empreinte de l'activité agricole sur les écosystèmes tout en attendant qu'elle soit protagoniste sur les politiques climatiques. Si nous voulions cristalliser cette trajectoire mondiale, il est donc demandé aux agricultrices et aux agriculteurs de nourrir et de réparer la planète. Quelle mission ! Mais c'est aussi parce qu'il s'agit là d'un enjeu vital que la mobilisation est générale. La sécurité alimentaire est l'affaire de tous, États comme individus, entre autres acteurs. D'ailleurs, cela ne date pas d'hier, comme nous l'enseigne la géohistoire. Néanmoins, l'intensification des dynamiques est redoutable et l'impératif alimentaire a pu parfois se traduire par de nombreux excès, comme l'usage peu soutenable des ressources, l'exploitation immodérée de la nature et le déploiement fréquent de stratégies bellicistes. Cela nous a conduits, depuis le début de ce siècle, à nous interroger : l'agriculture durable est-elle un oxymore ou un horizon ? Vaste programme : pouvoir nourrir sans faire souffrir, ni son voisin ni la planète. Il existe une micro-géopolitique et une macro-géopolitique de l'agriculture. Nous ne saurions jamais insister assez sur cette double échelle de tendances sociales, économiques et environnementales. Les rapports de force, les violences, tout comme les solidarités et les innovations en matière agricole, se retrouvent aux niveaux local et international.

Double facette, double échelle, mais aussi double dépendance : comment nourrir sans les agricultures ? Pouvons-nous sérieusement envisager un scénario agricole similaire à celui de la pêche, dans lequel les productions hors-sol et dans des fermes verticales deviendraient majoritaires dans la fourniture de biens alimentaires ? Si l'aquaculture domine désormais l'activité halieutique dans l'offre de poissons et crustacés dans le monde, les ordres de grandeur sont peu comparables avec l'agriculture, qui assure plus de 80 % de la sécurité alimentaire du globe. Une bascule radicale agricole, du rural vers des serres ou des centres urbains, sacrifiant alors inévitable-



L'alimentation est une arme massive pour la paix.

ment l'élevage ou d'autres cultures faute de place, serait un pari périlleux. Certes, les sols doivent être ménagés et l'alimentation urbaine assurée. Mais pour nourrir le monde, nous avons besoin de tout le monde. De la terre et de la mer, des campagnes et des villes, des savoirs traditionnels anciens et des progrès scientifiques les plus récents. Nous avons besoin de toutes et tous, quels que soient les générations, les secteurs et les continents, pour nourrir tout le monde, et pas uniquement les urbains ou les plus aisés. Nous l'avons dit, le chantier est colossal, puisqu'il faut faire beaucoup mieux demain avec beaucoup moins. S'unir pour changer, telle est sans doute la marche à suivre.

2022, un boomerang sur l'Europe

C'est peu dire que les derniers mois auront déplacé l'attention sur de nouveaux fronts quand nous regardons, depuis l'Europe, l'avenir de l'agriculture. La majorité des citoyennes et citoyens en sous-estiment souvent l'importance, sans doute en raison de leur distance vis-à-vis de ces métiers, de leur assurance à propos de l'approvisionnement alimentaire ou de leur méconnaissance à l'égard des lignes de repères qui structurent l'évolution planétaire. Difficile de les blâmer, d'autant que cela signifie que les sachants ne savent pas raconter. À juste titre, d'autres ont voulu polariser les réflexions sur les enjeux de durabilité

agricole depuis quelques années, non sans occasionnellement négliger le productif et l'économique dans leurs narratifs. Or le combinatoire éclaire davantage et favorise les avancées. Il est parfois dommage de perdre du temps à vouloir opposer. Il peut enfin arriver d'omettre que les capacités et les priorités, en matière de développement et de transition, soient hélas bien dissemblables selon les régions du monde. Soyons nous-mêmes sincères avec ces errements : nos sentiments de supériorité peuvent tantôt concourir à chercher à imposer aux autres ce que nous estimons être nécessaire, tantôt nous rendre myopes sur le fait que des pays ont davantage à nous apprendre en matière de combat agricole quand l'eau, la terre, le climat et les moyens ne sont pas disponibles. L'année 2022 a amplifié la prise de conscience sur la crise climatique, l'érosion de la biodiversité et le retour des insécurités physiques. Face aux épisodes extrêmes qui s'accumulent et frappent les esprits, la préoccupation environnementale s'accroît. L'éco-anxiété devient même un facteur majeur de mal-être chez certains. Parmi eux, des agricultrices et des agriculteurs, qui se demandent s'ils vont pouvoir récolter et vivre de leurs activités, à court comme à moyen termes. La faible attractivité du secteur, où le vieillissement est massif, s'explique aussi par ici : le climat va-t-il me permettre de mener à bien mon projet et de rendre mon entreprise performante ? Il leur faut intégrer cette incertitude majeure et s'y adapter, avec une conviction profonde qui les anime : adopter de nouvelles

pratiques et contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Comment traiter ces sujets sensibles et soutenir ces forces vives alors que des minorités radicalisées, accaparant l'espace médiatique et parfois politique, phagocytent le débat climatique démocratique ? Pouvons-nous écouter et aider celles et ceux qui subissent les aléas météorologiques au quotidien et s'engagent concrètement pour décarboner nos systèmes de fonctionnement ?

Les Européens constatent par ailleurs que les pandémies persistent, qu'elles soient par exemple humaine avec le Covid-19 aux variants mutants ou animale avec la grippe aviaire qui décime les volailles durant l'hiver. De ces épreuves sanitaires, qui sont aussi budgétaires, nous ne mesurons sans doute pas encore assez les chocs psychologiques sur les personnes directement touchées ou sur celles qui s'inquiètent du devenir des interactions sociales et de la coexistence du vivant. Il nous faut réapprendre l'adversité et la culture du risque dans une Europe qui s'est longtemps crue sanctuarisée et s'est peut-être assoupie en entrant dans le troisième millénaire. Cette hypothèse peut se poser, en outre, dans le cadre des relations internationales. L'Union européenne (UE) fait-elle de bons choix thématiques et géographiques dans la mondialisation depuis le début de siècle ? N'a-t-elle pas un discours disproportionné avec ses leviers réels d'influence, sans compter qu'elle ne parle pas si fréquemment d'une seule voix ? Propose-t-elle une vision géopolitique différenciante de celle des autres puissances ? D'ailleurs, l'UE fait-elle en sorte d'entretenir sa propre puissance et sait-elle valoriser le champ de ses atouts ? Protège-t-elle les secteurs dans lesquels ses intérêts sont grands et ses compétences encore étendues ? Autant de questions qui résonnent à propos de l'agriculture européenne et de ses rapports avec le monde, dans une cohérence qui n'a pas toujours été trouvée entre la défense de valeurs et la conquête de marchés extérieurs.

Le retour de l'inconfort, c'est aussi la guerre en Ukraine, qui secoue l'Europe à ses portes et génère des effets en cascade depuis un an. Ce conflit n'a pas démarré en février 2022 ; il s'est dramatiquement aggravé. Il rappelle aux Européens que l'atrocité peut resurgir sur le continent et que les guerres ne sont pas réservées à des zones spécifiques, même au XXIe siècle. Des bombes et des victimes tombent à l'Est des frontières communautaires, sans barrière maritime comme la Méditerranée pour parfois donner l'impression que la violence

est lointaine. L'agression russe martyrise les Ukrainiens, fracture la planète et percute les Européens. Une Ukraine qui était devenue superpuissance agricole au cours des dernières années, et qui voit sa production et ses exportations de céréales et d'huiles dévisser. Certains pays importateurs de ces matières premières issues des sols généreux de la mer Noire s'en trouvent fragilisés. Le tout dans un contexte où les prix agricoles avaient atteint un pic historique avant l'invasion russe. L'inflation alimentaire dans le monde n'a pas démarré en février 2022 ; elle s'est renforcée. Il faut dire que la Russie est également un géant agricole, qui connaît le potentiel de son voisin ukrainien et n'a pas hésité à menacer les États qui dépendent du blé russe d'une rupture des flux commerciaux en cas d'erreur de comportement diplomatique à son égard. De nombreuses nations, soucieuses de leur sécurité alimentaire, n'ont pas été insensibles aux avertissements de Moscou.

Plus largement, ce conflit accélère la désoccidentalisation du monde, sur le plan stratégique, commercial, monétaire ou culturel. Non pas que les États-Unis ne soient plus dominants, mais que l'alliance des démocraties sonne comme un doux fantôme. Il suffit de noter les comportements de l'Inde ou du Brésil. Ce qui se joue en creux de l'Ukraine, et qui s'installait bien avant, c'est la fin de la prépondérance occidentale sur les affaires du globe. La Chine est l'illustration première et pesante de ce processus visant à changer les règles du jeu et à en prendre les commandes. L'Ukraine représente également un test sérieux pour la solidité des liens transatlantiques. À ce stade, nous ne voyons pas très bien sur quel terrain l'Europe est gagnante, contrairement à Washington, qui, sachons le reconnaître, aide le plus massivement les autorités en place à Kyiv. Depuis un an, l'Europe est tiraillée, sanctionne le Kremlin par étapes, tatonne dans son dialogue avec la Maison-Blanche et confesse de sérieuses vulnérabilités. Ainsi en est-il sur le plan énergétique. De deux choses l'une : ou bien 2022 est une étape paralysante ou alors, est-ce une rupture catalysante. Les Européens se rendent compte qu'ils ne peuvent, dans certains domaines indispensables, s'en remettre aux autres. Cela ne veut pas dire qu'il faille se fermer au reste du monde, bien au contraire, mais qu'il convient, nuance, de connaître ses dépendances pour les réduire ou les maîtriser, de cultiver ses indépendances avec force et constance, et d'admettre des interdépendances inévitables. Il est remarquable que l'UE ait été pionnière dans l'alerte au printemps 2022 sur les dangers agricoles et alimentaires dans le monde causés par la guerre en Ukraine, formulant par la suite des réponses opérationnelles multilatérales ayant atténué les risques. Il est en revanche regrettable que l'UE, qui s'est dotée d'une « boussole stratégique », n'ait pas mentionné l'agriculture et la sécurité alimentaire dans cette doctrine parue en mars 2022. Il est plausible que le document fut pensé et préparé avant l'Ukraine. Sera-t-il mis à jour, alors que d'aucuns redécouvrent depuis peu la tonalité géopolitique puissante de l'agri-

culture ? La scène internationale frappe par sa nervosité : compétition géoéconomique accrue, contestation manifeste du droit et de l'ordre ancien, confrontation sous forme de guerre hybride parfaitement assumée. Dans ce contexte difficile, l'Europe doit assurément se remettre au travail et donc produire, dans tous les secteurs où les intérêts des États membres sont d'ordre stratégique, car touchant l'ensemble de la société. Il ne s'agit ni de poursuivre une mondialisation libérale angélique ni de succomber au nationalisme de repli mortifère. Ici revient l'agriculture, car c'est elle qui garantit l'alimentation des populations, qui participe à l'essor des énergies renouvelables, qui détermine l'économie circulaire, qui sert de laboratoire en avant-première aux innovations, qui préserve l'emploi et la vitalité dans les régions rurales. 2022 n'a pas inventé ces responsabilités ; elle a mis en lumière ces fonctions pour celles et ceux qui ne les regardaient plus avec une concentration suffisante. Bien aidée par les épisodes précédents de 2020 et 2021, quand déjà la pandémie avait remis les pendules à l'heure à propos de ce qui est vital et de ce qui est éphémère, l'année 2022 est un grand cru agricole si l'on se réfère uniquement à ce sursaut politique, médiatique et sociétal. Pourtant, les agriculteurs



L'agriculture est devenue très sensible aux conflits géopolitiques.

européens entrent dans 2023 avec un épais brouillard sous les yeux : hausse des coûts de production, volatilité des prix, pouvoirs d'achat comprimés des consommateurs, inconnues abondantes autour de la nouvelle politique agricole commune (PAC) qui se décline en plans nationaux et ne va pas faciliter la tâche à l'expression d'une Europe unie, compacte et convergente. Une série de contraintes à concilier avec un axiome non négociable : la revanche du productif doit se conjuguer avec la bataille du climat. Il ne faut pas se tromper d'objectifs ou vouloir les hiérarchiser. Et c'est là où les agricultures du continent ont leur rôle à mener, car situées aux premières loges de cette Europe à revigorer et à décarboner. Allons-nous leur donner les moyens pour y parvenir ? Sur quelles temporalités les embarquer dans cette mission immense ?

Fixons-nous un cap lointain à nos ambitions géopolitiques, dans lesquelles les variables climatiques, économiques et stratégiques ne se contredisent pas, mais bien au contraire se renforcent mutuellement ? En parallèle, et à plus court terme, l'Europe peut-elle monétiser la confiance qu'elle continue de générer ? Dans un monde instable, l'UE reste un théâtre protégé, bien qu'il nous arrive d'en douter. Comment le traduire sur le plan agricole ? Ne faudrait-il pas que les citoyens – à plus forte raison s'ils souhaitent aligner leurs valeurs exprimées avec des actes concrets – puissent avoir les capacités de payer davantage leur nourriture, surtout quand elle est bonne pour leur santé, celle de la planète et le mieux-vivre des producteurs ?

Renversement de perspectives

La relance des politiques agricoles dans le monde depuis plusieurs années fait sens avec les enjeux contemporains et futurs. Entre le volet alimentaire, territorial, environnemental ou énergétique, les moteurs de ce mouvement sont robustes et les courses à mener décisives, qu'elles soient scientifiques, financières ou socio-organisation-

Enfin, nous l'avons dit, dans ce combat inédit, le collectif sera gagnant, tant à l'échelle de la micro-géopolitique qu'à celle plus large de la macro-géopolitique. Un agriculteur esseulé ou replié sur lui-même n'est pas raisonnable. Sa mission est trop vaste pour qu'il puisse réussir solitairement ou ne pas bénéficier des apports des autres. Une agriculture sans industrie, sans économie, sans marché, sans consommateur, n'est pas soutenable. Sa compétitivité ne saurait donc être mesurée que sur le seul terrain écologique. Le juste prix, c'est celui qui rémunère le producteur pour son travail, ses services et son concours à la transition écologique. Dans ce cadre, le rôle politique des entreprises, vis-à-vis de ces agriculteurs à accompagner, vis-à-vis des consommateurs-citoyens qui achètent leurs produits, vis-à-vis du pays où elles opèrent, effectue lui aussi un retour fracassant. Faire du bien et bien le faire, n'est-ce pas un credo exaltant pour nourrir le vivre-ensemble ? C'est également cela l'arme alimentaire, un vecteur redoutable et terriblement propice aux liens sociaux, aux partages et aux plaisirs de la vie. Nous voilà donc invités à la table internationale. Le passé fourmille d'exemples où des dominants ont cherché à dompter les dominés en utilisant l'alimentation comme instrument de chantage ou de servage, car le spectre de la faim terrorise universellement. À toutes les époques, des puissants peuvent être tentés de manier l'arme alimentaire. Ce qui était vrai hier l'est toujours aujourd'hui et ne peut être exclu pour demain.

Pour autant, il convient d'insister sur ce qui l'emporte de très loin : l'alimentation est une arme massive pour la paix. C'est quand elle n'est pas présente que les colères et les rivalités explosent. Alors que les inégalités géographiques sont colossales, que les croissances démographiques s'avèrent disparates et que les conditions de vie demeurent si hétérogènes à travers la planète, comment ne pas voir l'urgence quotidienne à pouvoir davantage échanger de la nourriture, mieux la répartir et moins la gaspiller ? Ne nous y trompons pas, les changements climatiques accentueront par ailleurs les interdépendances. À l'agenda international, nul doute que la sécurité alimentaire s'installera toujours plus haut. Si certains pays ou acteurs veulent en faire un sujet de confrontation ou pire, une machine de guerre, sachons entretenir les dynamiques bien plus nombreuses qui consistent à bâtir de la confiance, de la complémentarité et de la coopération grâce à l'alimentation. Dans cette chaîne de solidarités à soigner et à répéter sans cesse, nommons celles et ceux par qui tout commence et devient possible pour faire la paix : les agricultrices et les agriculteurs. Réarmons le monde et l'Europe de bonnes intentions et de bon sens. ●

Sébastien Abis

*Cette tribune est extraite de l'ouvrage
Le Déméter 2023 – Agriculture
et alimentation : la durabilité à l'épreuve
des faits*

MAMDA

*Assureur de l'agriculture
depuis 1963*

À LA MAMDA, NOUS COMPRENONS LES DÉFIS POSÉS PAR LES RISQUES LIÉS AUX ALÉAS CLIMATIQUES ET NOUS APPORTONS DES SOLUTIONS CONCRÈTES À NOS SOCIÉTAIRES ET PARTENAIRES.

AVEC PLUS DE 60 ANS D'EXPERTISE AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS NOUS MOBILISONS NOS VALEURS MUTUALISTES ET NOTRE SAVOIR FAIRE POUR PROTÉGER LEURS INVESTISSEMENTS ET LEUR PERMETTRE DE PRÉPARER L'AVENIR SEREINEMENT.



التعاضدية الفلاحية
mamda

www.mamda-mcma.ma





Le Maigret du CANARD



Grève des étudiants en médecine et pharmacie

A qui profite la paralysie ?

Alors que le spectre de l'année blanche plane sur les facultés de médecine et de pharmacie, de nombreux étudiants commencent à s'interroger sur les motivations réelles de leurs représentants.

LAÏLA LAMRANI

Étudiant en troisième année de médecine à Casablanca, Mourad s'enfonce dans la déprime. La raison ? Le confinement forcé, qui commence à lui devenir insupportable à mesure que le temps passe, enfanté par la grève qui paralyse depuis le début de l'année universitaire les neuf facultés de médecine et de pharmacie du pays (Rabat, Casablanca, Marrakech, Fès, Oujda, Tanger, Agadir, Laâyoune et Guelmim). Les parents de Mourad n'aiment pas voir leur fils unique dans cette situation et se font du mauvais sang pour son avenir alors que le spectre d'une année blanche menace.

Tel est l'état d'esprit des parents dont les enfants sont dans le même cas que Mourad. La colère a fini par céder la place à la résignation face à tant de brouillard né du bras de fer entre les ministres de tutelle, l'Enseignement supérieur et la Santé, et les représentants des étudiants autour du nombre d'années d'études réduit de 7 à 6 ans, en vertu d'une décision prise en 2022 du ministère de l'Enseignement supérieur.

Alors que le conflit s'enlise et s'éternise, nombre d'étudiants commencent à s'interroger sur les véritables motivations de leurs délégués siégeant au sein de la Commission nationale des étudiants en médecine, médecine dentaire et pharmacie du Maroc (CNEM). Ces derniers défendent-ils vraiment les intérêts des étudiants comme ils le prétendent ou bien roulent-ils pour des milieux aux objectifs inavoués dont ils servent l'agenda politique ? De Casablanca à Rabat en passant par Fès et Oujda..., les étudiants comme dans un sursaut tentent de comprendre. Certains échangent sur Whatsapp les photos de leurs représentants qu'ils soupçonnent d'être affiliés au PSU de Nabila Mounib ou Al Adl Wal Ihsane, un engagement politique que la majorité des grévistes ignoraient jusque-là. Ambiance...

Petit à petit, ils découvrent par un jeu de recoupements que leurs défenseurs les menaient en bateau, leur racontaient des salades et boycottaient des réunions convoquées par les deux ministres en vue de trouver une issue satisfaisante à la crise. Les langues commencent à se délier. « Je pense que notre représentante est une militante de l'extrême gauche », croit savoir une étudiante de la faculté de pharmacie d'Oujda. Un étudiant en troisième de médecine à Casablanca est convaincu, quant à lui, que l'un des représentants de grévistes roule pour Al Adl Wal Ihsane. « Son profil jeune, un peu BCBG et sans barbe est trompeur », ajoute-t-il, révélant que la position des étudiants encadrés par les militants de cette organisation interdite mais tolérée est localisée en temps réel grâce à une application installée sur leur téléphone. Un outil destiné à s'assurer qu'ils ne se rendent pas à la faculté.

Devant ce faisceau d'éléments troublants, la question se pose de savoir si les futurs médecins n'ont pas été manipulés par leurs délégués en contribuant à la radi-



Les étudiants en médecine lors d'une action de protestation.

calisation de leur mouvement, les fourvoyant dans un bras de fer stérile avec le gouvernement. A qui profite l'impasse actuelle ? En tout cas, certainement pas aux étudiants qui risquent de perdre une année à force de faire du retour au cursus de 7 ans d'études la condition de la fin de leur action. « Le nombre d'années d'études n'est pas un gage de qualité de la formation », explique Dr Said Afif qui en veut pour preuve Cuba où la durée des études en médecine est de 5 ans.

Esprits malintentionnés

« Ce qui n'a pas empêché ce pays de former de très bons médecins grâce essentiellement aux travaux pratiques et aux stages professionnalisants », poursuit-il. Dans ce pays communiste, les futurs médecins sont en effet obligés afin de valider leur formation d'accomplir une année en tant qu'internes et deux années comme résidents au sein d'un établissement de consultation ou d'une polyclinique.

Les étudiants en médecine au Maroc ont-ils fait fausse route ou plutôt une erreur de diagnostic en s'accrochant comme une moule à son rocher au nombre d'études au lieu de faire de la qualité des stages et des apprentissages sur le terrain leur principale revendication ? Une chose est sûre : La valeur de leur diplôme n'est en rien remise en cause tant que leur formation théorique s'appuie sur une base pratique solide que les groupements territoriaux de santé (GTS), mis en place par la loi 08.22 adoptée en janvier 2023, est supposée garantir dans le cadre d'une refonte de la gouvernance sanitaire nationale. « Dans cette malheureuse affaire, le gouvernement a une part de responsabi-

lité, affirme de son côté un professeur universitaire sous couvert d'anonymat. Les deux ministres de tutelle, Abdellatif Miraoui de l'Enseignement supérieur et son collègue de la Santé Khalid Ait Taleb, n'ont pas bien expliqué aux étudiants et leurs parents les points forts de la nouvelle réforme de la santé et la finalité de ramener le cursus de 7 à 6 ans ». Et d'ajouter : « cette défaillance communicationnelle n'a pas contribué à clarifier les choses et à dissiper l'inquiétude de la majorité des étudiants dont certains ont pensé que la réduction du nombre d'années d'études était dirigé contre eux pour les empêcher de s'expatrier en France où le troisième cycle, qui démarre à partir de la 7ème année, ouvre les portes de l'hôpital et de la spécialité. »

Faut-il en déduire que le mouvement de paralysie des facultés de médecine et de pharmacie a été orchestré par une poignée d'étudiants qui projettent, une fois le diplôme en poche, d'aller soigner les malades de l'Hexagone ? Tout porte à croire que les esprits malintentionnés de l'extrême gauche et de Al Adl Wal Ihsane se sont introduits dans la brèche de la communication défaillante des deux ministres pour manipuler les étudiants en les poussant à radicaliser leur action de protestation.

Détail qui a son importance : Pourquoi chercher à remettre en cause en 2024 une décision gouvernementale adoptée en 2022 ? Ce qui laisse à penser que les étudiants de première et deuxième année en médecine, censés avoir intégré la filière médicale en connaissance de cause, ont été menés par le bout du nez. Par bien des aspects, la grève des étudiants en médecine rappelle celle des enseignants de l'Éducation nationale dont la nébuleuse de l'extrême gauche a entretenu en sous-main le durcissement. Qui a finalement intérêt à inoculer aux facultés de médecine et de pharmacie le virus de la paralysie ?

GRÈVE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE : QUEL REMÈDE POUR LA CRISE ?

MAIS QU'EST-CE QUE TU FABRIQUES ?

JE SUIS EN TRAIN DE METTRE AU POINT UNE INJECTION SPÉCIALE POUR ANESTHÉSIER LES REVENDICATIONS DES GRÉVISTES...





Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



Economiste,
ancien
ministre de
l'Emploi et des
Affaires sociales.

Par hasard, je suis tombé sur un site américain, CEOWORLD Magazine pour ne pas le nommer, qui publie des informations très utiles sur différents pays et sur une série de sujets très variés touchant la vie courante, la culture, l'éducation, la démographie, l'économie, les finances, le pouvoir... Le site publie également une fiche-pays, mise à jour, destinée aux investisseurs et aux hommes d'affaires exposant d'une façon synthétique les forces et les faiblesses ainsi que les perspectives macro-économiques à court terme. Bien sûr, même si on ne précise pas les sources des données, on prend le soin néanmoins d'exposer la méthodologie suivie pour chaque question étudiée. Le classement établi entre différents pays sur chacun des domaines étudiés permet de procéder à des comparaisons et de tirer les enseignements qui s'imposent. Voyons comment se situe notre pays en termes de « qualité de la vie ». Le classement est basé sur les perceptions de plus de 258 000 personnes dans le monde, qui ont été invitées à évaluer 199 pays sur la base de dix paramètres allant de la stabilité à la transparence en passant par l'égalité. Le classement mesure la perception globale des nations qui contribuent le plus au PIB mondial. Ainsi, à de rares exceptions, ce sont les pays de petite et moyenne taille qui offrent une meilleure qualité de la vie. Sur les dix premiers pays, seuls les Etats-Unis comme grand pays figure à la neuvième place. Le premier rang, occupé par Monaco est attribué à sa sécurité, sa stabilité politique et son système de santé publique bien développé. Le premier pays arabe, Qatar, occupe la 8ème place. Le classement de Cuba, au rang 17, peut surprendre plus d'un, bien avant la France qui est reléguée à la 29ème place. Le Maroc occupe une place peu enviable, 130 !! D'ailleurs, ce classement n'est pas loin de celui réalisé régulièrement par le « world Happiness Report » créé par l'ONU pour mesurer l'aptitude au bonheur en élaborant un « indice du bonheur humain » (IBH) qui vient compléter l'indice du développement humain (IDH). Les paramètres pris en considération sont : la richesse, l'espérance de vie en bonne santé, la

Le Maroc est mal classé en matière de la « qualité de la vie »

solidarité, le respect des libertés individuelles, la générosité ambiante et la confiance envers les institutions en prenant en considération le niveau de la corruption.

Compétitivité

La Finlande y occupe pour la septième fois consécutive la première place. On s'interroge pourquoi les Finlandais ? La réponse est simple : « l'essentiel de leur sérénité réside dans la confiance communautaire », écrivent les rédacteurs du rapport. Par exemple, une personne peut perdre son porte-monnaie, il lui sera remis dans peu de temps ! Le dernier classement publié porte sur la moyenne 2020-2022 est sans surprise aucune : la Finlande, le Danemark et l'Islande occupent les trois premières places. Le premier pays arabe, en l'occurrence les Emirats Arabes Unis, sont classés au rang 26, vient après l'Arabie saoudite au rang 30. Le Maroc est loin derrière eux à la position 100, il arrive

juste après la Palestine (99) et suivi de près par notre voisin du Sud qui occupe la position 103. A noter que le nombre de pays retenus est de 137. Et c'est l'Afghanistan qui ferme la marche.

En prenant cette fois-ci le classement des 500 meilleures universités, la situation est franchement préoccupante, non seulement pour le Maroc, mais pour l'ensemble des pays arabes et des pays du «Sud » en général. Les critères pondérés pris en considération sont au nombre de sept : Influence mondiale perçue (20 %) ; Réponses des recruteurs (20 %) ; Commentaires des employeurs (10 %) ; Taux d'insertion sur le marché du travail (10 %) ; Admissibilité (10%) ; Spécialisation (10%) ; Réputation académique (20%). Sur cette base, les USA dominent le podium : sur les 10 premières universités, 6 sont américaines, 3 anglaises et une suisse. La meilleure université chinoise occupe le rang 29. La meilleure université allemande arrive à la 47ème place. La France, grâce à l'ENA (Ecole Natio-

nale d'Administration) occupe le rang 52. Sur les 100 premières universités, on ne trouve aucun pays appartenant au « Sud Global » : l'Inde arrive au rang 129, juste devant la Russie (134) et le Brésil (150).

La première université arabe est Saoudienne (King Abdelaziz University) : elle occupe le rang 213. La deuxième est libanaise mais elle n'a de Libanais que le lieu: American University of Beirut. Qatar arrive de loin avec Qatar University, au rang 413 et l'Université des Emirats Arabes Unis occupent l'une des dernières places (494).

Le Maroc qui a construit la première université au monde en 859 et qui est toujours en activité est malheureusement absent de ce classement comme c'est le cas de la majorité des pays arabes. Il faut aller au-delà de 1000, pour voir apparaître le nom d'une université marocaine (d'après le classement du magazine anglais Times Higher Education). Qu'on ne vienne pas discourir sur la compétitivité et le positionnement dans les chaînes de valeur mondiales. C'est avec les chevaux de race qu'on gagne la course !

En survolant les différents classements de Ceoworld Magazine, on est frappé par le score modeste obtenu par notre pays: 140 sur 194 pays parmi « les pays les plus boisés au monde » ; 65 sur 192 parmi les « pays où il fait beau pour les personnes âgées (plus de 60 ans) de vivre »; 60 sur 142 parmi les « pays les plus influents ».

Ce dernier classement est établi sur la base d'une enquête mondiale auprès de 320 000 experts. Les pays sont classés en fonction de 11 critères, à savoir : la puissance militaire, les alliances internationales, le leadership du pays, le commerce et les voyages internationaux, la puissance économique, la culture du pays, l'influence diplomatique, la diaspora mondiale, l'influence médiatique, l'aide accordée aux pays dans le besoin et le niveau de connexion au reste du monde.

Pour consolation, le Maroc obtient une très bonne note (97/100), ex-aequo avec l'Egypte parmi « les pays les plus (et les moins) religieux ». Il est classé au rang 14, devançant de loin l'Arabie Saoudite reléguée au 43ème rang avec une note de 93. ▀

FLAMBÉE DU PRIX DES VIANDES ROUGES

NOUS SOMMES DEVENUS RARES ET HORS DE PRIX. REPOSE DU BŒUF

JE CRAINS QU'ON FINISSE UN JOUR SUR LA LISTE DES ESPÈCES EN VOIE D'EXTINCTION...



Ballet diplomatique européen à Rabat



Aziz Akhannouch avec Victor Orban



Akhannouch saluant Alexander De Croo

Intense activité diplomatique du chef du gouvernement Aziz Akhannouch au lendemain de Aïd Al Fitr. Vendredi 12 avril, il reçoit à Marrakech son homologue hongrois Viktor Orban. Les entretiens entre les deux responsables ont porté sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la coopération entre Rabat et Budapest. Après le départ de M. Orban, Aziz Akhannouch avait rendez-vous avec son homologue belge Alexander De Croo qu'il a reçu lundi 15 avril à Rabat. Entre le Maroc et la Belgique, la convergence politico-diplomatique ne fait aucun doute. Les deux pays l'ont de nouveau montré à l'occasion de la réunion à Rabat de la Haute Commission mixte de partenariat Maroc-Belgique. A cette occasion, les deux délégations ont exprimé leur satisfaction quant à la solidité des relations bilatérales et à leur évolution qualitative au fil des années vers un partenariat stratégique répondant aux aspirations des deux Royaumes amis.



Can'Art et CULTURE



Tracing Morocco

Hendrik Beikirch expose ses oeuvres

Du 25 avril au 20 juillet 2024, au sein de la Galerie des Résidents de la Fondation Montresso sera présenté le travail fabuleux du peintre allemand Hendrik Beikirch, Memories of before. Huit années après le projet Tracing Morocco – The Walls, l'artiste continue à rendre hommage au Maroc sous formes de dessins d'une immense originalité.

La fondation montresso présente en collaboration avec l'artiste Allemand, Hendrik Beikirch le projet Tracing Morocco. Eternel arpenteur de son époque, Hendrik Beikirch, en collaboration avec cette institution, ont tenu à rendre hommage aux métiers du Maroc qui disparaissent petit à petit, au moins dans la façon dont ils sont encore aujourd'hui exercés. Hendrik Beikirch a une fascination pour les gens ordinaires. Tout naturellement l'idée est venue de l'observation de ces femmes et de ces hommes qui perpétuent ces gestes dans les souks, les villages de montagne ou dans les coins reculés des campagnes marocaines. Ce sont des « visages » inoubliables souvent photographiés, jamais honorés. Ils sont encore des milliers, bergers, camionneurs au volant de machines surchargées, bouchers, zelligeurs ou simples maçons habitués à un outillage rudimentaire et ancestral. Impossible de tous les nommer... ceux qui connaissent le



Le portrait d'un Marocain de l'artiste allemand.

Maroc, ont croisé et remarqué leurs incroyables histoires. L'idée et la démarche devenaient alors logiques d'elles-mêmes : photographier le contexte, s'arrêter sur le métier et laisser Hendrik Beikirch immortaliser l'homme comme un éloge à l'humain ! En noir et blanc, l'artiste donne à ses modèles une profondeur humaine qui touche à l'universel. Grâce à sa série Tracing Morocco, il capture l'aspect extérieur et fugace des travailleurs, des artisans... Pas besoin d'un outil pour représenter ces femmes et ces hommes, juste un visage, avec des yeux saisissants et une expérience de

vie évidente. Hendrik Beikirch a portraitisé ces Marocains, mettant en relief les émotions fascinantes de ces anonymes. Il a mis à nu au cours de ses échappées marocaines des portraits, sans effusion déplacée, ni empathie débordante. Hendrik Beikirch ne raconte pas l'histoire individuelle du sujet, mais transfigure le concret pour l'éternel. Il nous emmène sur l'autre côté d'une œuvre, celle que nous oublions souvent, la vie humaine du sujet représenté. Beikirch a investi la résidence Jardin Rouge et a réalisé 22 portraits qui ont été présentés en ce lieu à Marrakech en décembre 2015. ▀

Arts plastiques Le peintre feu Mohamed El Azzouzi à l'honneur à Paris

Les étudiantes, étudiants et commissaires de la filière « Artistes & Métiers de l'exposition » proposent autohistorias, une exposition collective inspirée de Gloria Anzaldúa, théoricienne, activiste et poète féministe chicana. Dans un texte inédit, elle propose l'écriture comme une manière de se définir par la théorie, la fiction, les mythologies, les jeux linguistiques et la poésie. À travers les histoires individuelles et la fiction, il est question de construire un récit collectif, pensé comme un outil alternatif aux narrations dominantes. « Si je n'ai pas accès à la vérité, je l'inventerai, je me raconterai moi-même, préférant mes fictions aux mensonges et aux vérités que d'autres fabriquent pour moi, sur moi ». (Gloria Anzaldúa, Ethnic Autohistorias-teorías: Writing the History of the Subject). En 1989, Gloria Anzaldúa écrit un texte formellement inventif qui oscille entre poésie, récit personnel, commentaire historique et politique. L'essai est une boîte à outils. Anzaldúa encourage une



Mohamed El Azzouzi sur les marches des Beaux-Arts de Paris il ya 54 ans...

subjectivité active et invite à nous saisir de nos histoires intimes et de la fiction pour façonner nos récits collectifs. Animée par cet esprit, autohistorias rassemble un

groupe d'artistes qui – du XVe au XXIe siècle – ont utilisé le soi comme une manière de raconter l'Histoire, de façonner l'allégorie politique et d'utiliser le récit comme moyen d'émancipation. La fiction, l'autobiographie et la spéculation deviennent les outils pour composer un récit et une mémoire collective ; une individualité qui n'est pas guidée par des absolus mais par les ambiguïtés. L'exposition rassemble des œuvres d'artistes étudiants et des collections patrimoniales des Beaux-Arts de Paris et celles d'artistes invités. A cette occasion, l'œuvre de feu Mohamed Azouzi Mohamed, qui représente des artistes marocains de l'ancienne génération qui continuent à rayonner au-delà des frontières même après leur disparition, sera exposée du 24 avril au 30 juin aux Beaux-Arts de Paris aux côtés d'artistes de renom tels que Rembrandt ou Francisco de Goya. Une belle diversité qui offre une perspective fascinante sur la richesse et la diversité de l'art à travers les âges et les cultures. ▀



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS



Le MIGRATEUR



L'ex-président américain devant la justice

Un procès historique

Donald Trump a inscrit son nom dans les annales politiques américaines comme le premier ex-président à comparaître au pénal dans un procès ouvert à New York.

LAILA LAMRANI

Ce procès, qui a démarré lundi 15 avril, fait courir au candidat républicain le risque d'une condamnation à quelques mois de l'élection présidentielle. Au terme de la première journée d'audience, l'accusé a déclaré avoir "un vrai problème" avec le juge Juan Merchan, qui préside les débats au tribunal de Manhattan, assurant qu'il n'aurait pas "droit à un procès équitable". Le magnat de l'immobilier est poursuivi pour des paiements destinés à acheter le silence de l'ancienne star du X Stormy Daniels, à quelques jours de l'élection de 2016, qu'il avait remportée de

justesse face à sa rivale démocrate Hillary Clinton. Les procureurs ont réclamé des amendes à l'encontre de Donald Trump pour avoir violé selon eux ces derniers jours sur les réseaux sociaux un ordre lui interdisant de critiquer les témoins. Le juge a fixé une audience sur ce point au 23 avril. Après de longues heures consacrées à des questions de procédure, un premier groupe de 96 jurés potentiels a été autorisé à entrer dans la salle vers 14H30 (18H30 GMT). Une cinquantaine ont été exemptés après avoir levé la main quand le juge a demandé à ceux qui s'estimeraient incapables de se montrer impartiaux de se signaler. Une dizaine d'autres l'ont également été pour d'autres motifs, non précisés.

Les autres, des citoyens anonymes embarqués du jour au lendemain dans la frénésie de ce procès inédit, comme une infirmière dans un service d'oncologie ou un libraire, ont dû se présenter au tribunal, interrogés sur leur profession, leur situation familiale ou leurs loisirs.

Le long questionnaire leur demande de faire part de leurs sympathies ou



Donald Trump dans la tourmente judiciaire.

préjugés envers l'accusé. L'audience a ensuite été ajournée à mardi matin. Le but de cette étape décisive est de sélectionner les douze jurés qui déclareront à l'unanimité Donald Trump "coupable" ou "non coupable", un processus qui pourrait prendre des jours. Plus de trois ans après avoir quitté la Maison Blanche dans le chaos, Donald Trump risque, en théorie, une peine de prison. Cela ne l'empêcherait pas d'être candidat au scrutin présidentiel du 5 novembre, où il rêve d'une revanche contre Joe Biden, mais projeterait la campagne dans l'inconnu. S'il était déclaré non coupable, ce serait au contraire une victoire majeure pour le candidat républicain qui n'a de cesse de dénoncer une "chasse aux sorcières" orchestrée par l'adminis-

tration de son adversaire démocrate Joe Biden. Donald Trump est inculpé de falsifications de documents comptables de son entreprise, la Trump Organization, qui aurait eu pour but de cacher, sous couvert de "frais juridiques", le paiement de 130.000 dollars à Stormy Daniels par son avocat personnel de l'époque, Michael Cohen. En échange, cette dernière avait accepté de passer sous silence une relation sexuelle avec le milliardaire en 2006. Donald Trump a toujours nié cette relation et sa défense assure que les paiements relevaient de la sphère privée. Mais l'accusation entend démontrer des manœuvres frauduleuses visant à tromper les électeurs quelques jours avant le vote. ▶

La Mecque Inauguration d'une unité de dialyse avec vue sur la Kaaba

Une prestation vitale de nature à améliorer la qualité du séjour spirituel des patients rénaux lors des rituels de la Omra.

Une organisation caritative saoudienne a lancé une initiative qualitative, la première du genre dans le secteur à but non lucratif en aménageant une unité de dialyse surplombant la Grande Mosquée. La nouvelle unité offre un service de santé intégré avec une vue distinctive depuis les tours de l'horloge du Waqf du roi Abdulaziz. A travers cette initiative, l'Association Barkam vise à élargir la gamme des services offerts aux visiteurs de la Terre sainte, conformément aux objectifs du Programme de service aux convives de Dieu. Le président du conseil d'administration de la Société, l'ingénieur Hisham Shali, a expliqué que ce dispositif de soins permet aux insuffisants rénaux d'accomplir leurs rituels dans de bonnes conditions. Ce nouveau centre est le deuxième du genre réalisé par l'association après le centre du quartier Al-Shawqiyah, qui propose 82 séances d'hémodialyse quotidiennes aux habitants de la Mecque et à ses visiteurs pèlerins.



Un précédent au Proche-Orient

Les complices d'Israël, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, se sont empressés pour intercepter les projectiles iraniens tirés vers le territoire israélien. Ce qu'ils n'ont pas fait pour protéger les populations civiles de Gaza soumises depuis le 7 octobre aux bombardements sauvages de la bande criminelle à Netanyahu.

CHAIMAA EL OMARI

Ce que les médias occidentaux et israéliens ont faussement présenté comme une attaque de l'Iran contre Israël est en vérité une contre-attaque promise par les dirigeants iraniens. Les drones et les missiles balistiques et de croisière tirés dans la nuit de samedi 13 à dimanche 14 avril par l'Iran depuis son territoire vers Israël, une première dans le conflit entre les deux parties, sont en effet intervenus en représailles à l'attaque de son consulat en Syrie le 1er avril par l'armée israélienne. Un raid qui avait tué sept officiers du Corps des gardiens de la révolution dont un commandant de haut rang. Doubled d'assassinats, le raid israélien constitue en plus une double violation territoriale, le territoire de la Syrie et celui de l'Iran. Mais l'État criminel sioniste l'habitude de mener des attaques meur-



La majorité des projectiles iraniens neutralisés.

rières en dehors de ses frontières volées, en Syrie et au Liban sans que ses actes hors-la-loi ne tirent à conséquence. Les complices d'Israël, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, se sont empressés pour intercepter les projectiles iraniens au nombre de plus de 300 tirés vers le territoire israélien. Ce qu'ils n'ont pas fait pour protéger les populations civiles de Gaza soumises depuis le 7 octobre jour et nuit aux bombardements sauvages de la bande criminelle à Netanyahu. L'armée israélienne a assuré que "la grande majorité" des missiles avaient été interceptés, et fait état de "dégâts mineurs" sur une base militaire. L'agence officielle iranienne Irna a en revanche évoqué de "sérieux dégâts dans la plus importante base aérienne du Néguev (sud)". Quelques centaines de missiles et de drones pour frapper une base militaire. Pour Téhéran dont la

réponse était très proportionnée, l'objectif fixé a été atteint. Celui de frapper l'objectif militaire d'où était parti le raid meurtrier et épargner les populations civiles.

Les pays occidentaux devraient apprécier la retenue de l'Iran au cours des derniers mois (...) au lieu de porter des accusations, a réagi Nasser Kanani alors que les États-Unis et les pays européens ont condamné l'attaque iranienne. Aussitôt son tir de barrage terminé, l'Iran s'est engagé dans une désescalade rapide. Un tweet émanant de sa représentation à l'ONU a indiqué que son action militaire a été « conduite sur base de l'article 51 de la Charte de Nations unies relatif à la légitime défense ». L'honneur est sauf. Mais reste que la contre-attaque iranienne représente un précédent et un tournant dans le conflit entre les deux ennemis jurés. Or, Israël a promis "une riposte" à cette "attaque massive et sans précédent", malgré les appels venus du monde entier, y compris des États-Unis, à éviter une escalade au Moyen-Orient, déjà ravagé par la guerre génocidaire menée par les terroristes sanguinaires de Tel Aviv et leurs complices occidentaux.

Pour sa part, le président iranien Ebrahim Raïssi a une nouvelle fois prévenu mardi que "la moindre action" d'Israël contre "les intérêts de l'Iran" provoquerait "une réponse sévère, étendue et douloureuse" de son pays. L'embrasement du Proche-Orient tant redouté est-il évitable avec une bande de va-t-en-guerre décomplexés et barbares? ▶

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Salih Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naïb

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Bec et ONGLES



Nouredine Mediane

Je suis victime d'un coup monté



Une équipe du Canard a été reçue par l'ex-chef du groupe parlementaire istiqlalien Nouredine Mediane dans son bureau pavoisé de quelques portraits de ses conquêtes politiques...

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Vous n'êtes plus président du groupe parlementaire de l'Istiqlal à la première Chambre que vous aviez trusté pendant quelques décennies...

J'ai démissionné de cette chérie pardon chère fonction sous la pression de mes amis du parti en raison de mes activités extra-partisanes que vous connaissez.

Extra partisanes ou extra-conjugales ?

En fait, les deux. Je me suis fait piéger comme un blanc bec après la fuite mystérieuse début ramadan d'un audio sur ma relation très particulière et politiquement chaleureuse avec Rafia Al Mansouri. Une bonne partie de ma double vie s'est retrouvée sur la place publique. Le coup est très dur à avaler.

Je ne vous le fais pas dire. Pensez-vous qu'il s'agit d'un coup monté ?

En homme politique honnête qui palabre toujours d'un air pénétré, je ne suis preneur que des coups sentis.

Dans ce domaine, mon sens de l'éthique est irréprochable, qu'en disent mes adversaires frustrés, car j'ai mis Rafia en couple réglé.

Regrettez-vous les propos salaces et obscènes que vous avez tenus à son égard ?

En fait, je ne regrette que le début de ma déchéance politique et l'avortement de mon rêve d'accéder à la ministrabilité dans le cadre du prochain remaniement gouvernemental. Maintenant c'est foutu.

Mais vous avez quand même tenu des propos choquants à l'égard de votre ancienne bien aimée qui s'est empressée d'ailleurs de saisir la justice

pour laver son honneur...

Mais je n'ai dit que la vérité sur cette femme qui s'est montrée d'une profonde ingratitude alors que j'ai fait d'elle une femme politique pleine d'assurance. Je lui ai tout appris après l'avoir ramassé dans la rue. Visiblement, je ne l'ai pas bien apprivoisé.

Vous persistez et signez ?

Il n'y a aucun mal à entretenir une relastitution politique avec des femmes que l'on aime et qui veulent qu'on leur file les ficelles du métier avec le plaisir des retrouvailles.

Une relastitution ?

C'est une relation gagnant gagnant entre deux partenaires. L'un se fait plaisir et l'autre reçoit en retour des privilèges politiques.

L'ex démarches de médiation entreprises par les caciques du parti pour pousser votre ex-copine à renoncer à ses poursuites ont échoué.

Quel est votre sentiment ?

En homme de principes et surtout de positions, je n'ai aucun sentiment à exprimer sur ce sujet. Un polyamoureux de mon envergure qui a longtemps caché son jeu avant de se faire démasquer se doit de rester digne dans la tempête.

Des projets d'avenir en vue ?

Je projette de me recycler dans le cinéma où je compte faire une entrée fracassante avec un film-culte : Moi, Rafiaa et les dessous du désamour.

Condamné à 4 mois de prison en première instance

"Momo" sera-t-il audible en appel ?

« Je suis victime dans cette affaire. Je n'ai aucun lien avec les mis en cause. Je ne les connais pas et je ne les ai jamais rencontrés auparavant », a réagi sur son compte Instagram l'animateur vedette de Hit Radio, Mohamed Bousfiha, alias Momo, après sa condamnation mardi 9 avril à 4 mois de prison ferme par le tribunal de première instance de Ain Sebaa à Casablanca. Deux autres accusés, ont écopé de la prison ferme, 5 et 3 mois, dans cette affaire pour le moins troublante. L'un des accusés, à l'origine



de cette histoire, a prétendu, lors d'un appel téléphonique en direct dans l'émission de Momo, avoir été victime d'un vol (à l'arraché) de son portable.

L'affaire éclate le lundi 25 mars, lorsque la DGSN annonce l'ouverture d'une enquête pour élucider les circonstances d'un présumé « crime fictif » diffusé en direct durant l'émission « Momo Ramadan Show ». Dans son communiqué, la DGSN explique avoir « réagi à l'appel téléphonique reçu par une station de radio privée lors duquel un auditeur a fait état du vol de son téléphone portable alors qu'il passait en direct à l'antenne ». Les premières investigations révèlent qu'il s'agit bien d'un délit fictif puisque l'auditeur concerné par l'appel a fourni une fausse identité dans le cadre d'une mise en scène montée avec la complicité d'une connaissance et de l'animateur. Celui-ci, tout comme sa famille et ses fans, est sous (l'onde) de choc. Niant toute complicité dans ce dossier, Momo qui se passerait volontiers de cette promo, raconte les faits tels qu'ils se sont déroulés :

« Pendant le Ramadan, j'ai un programme qui va de 14h à 17h, on essaye de divertir les gens pendant qu'ils sont sur la route ou dans les embouteillages avant la rupture du jeûne... Il y a 15 jours, j'ai reçu plusieurs appels de la part des auditeurs, le quatrième était Marouane. A peine a-t-il commencé à parler que nous avons entendu "Voleur, voleur... iPhone, iPhone", avant que la ligne ne soit coupée ».

Momo ajoute : « Je ne connais pas un seul d'entre eux, et toutes les personnes qui appellent le font pour participer au programme et gagner des cadeaux. Je ne les connais pas et je ne vais pas à leur rencontre. Je vous signale que je ne suis pas responsable de donner le prix, sauf dans certains cas exceptionnels, comme lors de l'incident dont nous avons été témoins ».

Poursuivi en état de liberté après s'être acquitté d'une caution de 100.000 DH, Mohamed Bousfiha continue à clamer son innocence, affirmant devant les enquêteurs et les juges ne pas connaître les deux mis en cause ni d'Eve ni d'Adam. Une version des faits qui n'a pas visiblement convaincu le tribunal qui a décidé de lui infliger une peine privative de liberté. Youssef Chehbi, l'avocat de Momo, qui a fait appel, a assuré aux médias qu'il est techniquement impossible que l'animateur connaissance à l'avance l'identité des participants à l'antenne étant donné que les communications téléphoniques du public sont gérées par le logiciel de Hit Radio qui opère le tri des participants de manière aléatoire.

Et puis, Momo n'a a priori aucun intérêt à participer à cette comédie pour faire le buzz autour de son émission de divertissement. Son programme captive un public considérable dans une radio très écoutée qui pèse près de 10 % d'audience, selon les résultats d'audience du deuxième trimestre 2023 hors période du ramadan. Mohamed Bousfiha serait-il victime de son succès ?





Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

On y vend des fruits de mer. Substitution.

Notre business de l'acier. Vagabond.

À la cuisine. Japonaise.

Cent-illie. Géniale. Pige.

Très. Brève. Joindre.

Liquides. Pierre.

Plus. Plus. Qui sont en feu. Proletariat.

Indochine. Article espagnol. Communisme du Mexique.

Ville du Nigeria.

Éclair. Jolie. Prozac.

Sainte. Continent.

Pendant leur temps. Têter.

Bouclier. Azimut. Conscience.

Corvée.

Suspension. Miel d'abeille.

Pêche.

Commune de Belgique. Prober.

Plaisanterie. Étoiles-Unies.

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

[1] Peut être naturel ou néperien d'un nombre. [2] Lieux pour sujets symboles de paix. [3] Étoiles filantes. [4] Se manifeste tous les deux ans. Permet de faire son droit. [5] Courbent l'échine. Respirais difficilement au Canada. [6] Quart de finale. Avant-scène ou blague à tabac. [7] Le caporal s'y trouve avant le général. Meneur de jeu. [8] N'en mène pas large ! [9] Bien baisé ! Rapports peu fréquents mais réguliers. [10] Souverainement pur.

Verticalement

[A] Mettent les reins à l'épreuve. [B] Baigne dans l'huile. Mixa les couleurs. [C] Lits des bouquins. Pousse au bout du doigt. [D] Trou de Provence. Capricorne amazonien. [E] Imitons le daim. Premier élément à trois chiffres. [F] Qui n'a aucun moyen de contrôle. [G] Comme des roturiers sous l'Ancien Régime. Célèbre danois qui découvrit la vitamine K. [H] Tabac anglais. Une ancienne ou vieux parti. [I] Permet de débattre. Commence encore et finit bien. [J] Portent des culottes ou accroche-cœurs. Cri de chasse.

Mots Mêlés

H	I	L	O	E	L	A	V	R	E	S	V	I	S	G
S	I	M	A	U	L	I	P	A	K	O	E	A	C	A
N	I	P	P	C	I	E	L	L	I	R	O	G	O	Z
N	E	N	P	A	A	S	P	C	E	E	D	S	R	E
E	A	U	G	O	L	H	T	H	L	C	D	L	P	L
P	E	M	Q	E	P	A	C	I	A	O	N	O	I	L
E	E	B	I	A	M	O	D	M	T	N	L	U	O	E
F	R	R	B	A	C	O	T	P	R	I	T	G	N	C
A	B	E	R	A	C	A	R	A	T	H	R	H	R	E
R	O	I	H	O	B	O	M	M	R	A	I	I	U	N
I	N	P	R	T	Q	O	A	Z	H	E	Q	R	K	N
G	O	C	S	S	N	U	E	Y	U	U	A	O	E	
R	B	C	O	B	R	A	E	I	E	O	E	F	A	F
U	O	Z	E	B	R	E	P	T	N	A	M	A	L	F
E	E	R	A	U	G	A	J	G	E	U	S	S	A	M

- | | | |
|-----------|-------------|------------|
| ANTILOPE | GAZELLE | OUSTITI |
| ARA | GIRAFE | PANTHERE |
| BABOUIN | GNU | PERROUET |
| BONOBO | GORILLE | PHACOCHERE |
| CAIMAN | GRUE | RHINOCEROS |
| CHACAL | HIPPOPOTAME | SAFARI |
| CHIMPANZE | HYENE | SCORPION |
| COBRA | IMPALA | Serval |
| CRIOQUET | JAGUAR | SINGE |
| CHOCODILE | KOALA | SLOUGHI |
| ELEPHANT | LION | TAMARIN |
| FENNEC | MACAQUE | TRAQUE |
| FLAMANT | MASSUE | ZEBRE |
| | OKAPI | |

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

8	4					7		1
				8			5	
		6						4
	7		1	3		4		
	2	3				1	9	8
			5					3
7	9							
				2				9
		8		4				3

A méditer



«On gagne à être connu. On perd à être trop connu.»

Jules Renard, Journal (1887-1910).

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

2	7	1	4	5	6	8	9	3
8	5	6	1	3	9	7	2	4
3	4	9	8	2	7	1	5	6
6	3	8	2	9	4	5	1	7
9	2	5	3	7	1	4	6	8
4	1	7	6	8	5	2	3	9
1	8	3	9	4	2	6	7	5
5	9	2	7	6	8	3	4	1
7	6	4	5	1	3	9	8	2

Mots Mêlés

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS :

Le mot-mystère est : Athlète.

Mots fléchés

- CASSECROUTE.
- RIEUSE. ITAMI
- IDIOT. OEIL. R
- MENCIUS. LIDO
- IR. HE. TRIBUN
- N. FENTE. SEVI
- ARA. NUIRA. AS
- LAIDE. TOTALE
- IOTA. MEDICIS
- SU. LI. SAONE.
- TLALOC. .NERF
- E. MENTON. S. A

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	R	E	C	R	E	A	T	I	V	E
2	E	V	I	E	R	S	L	E	P	
3	S	E	G	E	S	T	E	U		
4	P	V	I	C	I	E	D	I		
5	E	S	A	T	E	X	T	E	S	
6	C	O	R	R	I	D	A	S	A	
7	T	R	I	A	L	N	E	O	N	
8	E	T	E	T	E	S	M	S	T	
9	N	I	E	E	M	I	S	E		
10	T	E	S	S	I	T	U	R	E	S



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Perçoit 25 ans de salaire et disparaît

La scène se déroule à la fin du mois de mai 2022. Au Chili, un homme qui travaillait dans une grande entreprise du secteur de l'agroalimentaire, Consorcio Industrial de Alimentos (Cial), située en périphérie de la capitale, Santiago du Chili, a eu la surprise de voir son salaire nettement gonflé, au moment de recevoir sa paye, rapporte le journal chilien Diario Financiero. Et ce, sans avoir été prévenu en amont du versement d'une prime ou d'une augmentation. Au lieu des 500 000 pesos chiliens, soit environ 515 €, de salaire mensuel qu'il touche habituellement, l'homme a perçu 165 398 851 pesos chiliens, soit quelque 170 000 €. Son salaire lui a été versé plus de 300 fois (25 ans de paie), à cause d'une erreur humaine. C'est une faute qui coûte cher à l'entreprise. Le salarié n'a pas remboursé son employeur de la somme versée par erreur bien qu'il eût pourtant bien promis qu'il reverserait les fonds, en apprenant que cette augmentation relevait en fait d'une méprise.

Moins de shampoing pour plus d'eau

Le maire de Castenaso, une petite ville italienne située près de Bologne, a récemment interdit aux coiffeurs et barbiers de sa commune de procéder à un double shampoing sur leurs clients. Selon The Guardian, cette décision inédite dans le pays a pour but de lutter contre la sécheresse qui règne actuellement dans la région et surtout d'éviter le gaspillage d'eau. « Si nous multiplions la quantité d'eau utilisée pour chaque client, nous parlons de milliers de litres par jour », déplore Carlo Gubellini. La mesure a été mise en place dès samedi et trois jours plus tard, des contrôles ont eu lieu dans les dix salons de coiffure et barbiers que compte cette commune de 16.000 habitants. Si les établissements ne respectent pas les règles, ils s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 500 euros. La municipalité de Castenaso a également tenu à distribuer un manuel explicatif aux professionnels. Dans ce document, elle les informe qu'un robinet ouvert laisse couler 13 litres d'eau par minute et qu'il faut au moins 20 litres pour rincer deux fois les cheveux d'une personne. Sauf prolongation, cette mesure devrait durer jusqu'à la fin du mois de septembre. Au-delà le maire va-t-il imposer la boule à zéro ?

Ne blaire pas les blaireaux !

Christophe se rendait à Paris avec un faux blaireau à bord d'un TER lorsqu'il a reçu une amende de 150 euros pour un « objet dangereux ou encombrant ». La réplique de l'animal avait pris place mercredi 29 juin dans le TER entre Rouen et Paris aux côtés de Christophe Coret, le président de l'association AVES qui défend la faune sauvage. « On était invités pour faire une animation pédagogique pour les enfants dans Paris et on avait décidé de ramener un blaireau en résine pour montrer aux enfants ce qu'était cet animal qu'ils connaissent très peu », explique-t-il. « On ne les voit pas souvent parce qu'ils sortent souvent la nuit », ajoute-t-il. En effet, il est rare d'apercevoir un blaireau et encore plus dans un TER. Il est important de savoir qu'il n'est pas classé comme nuisible, sauf peut-être aux yeux du contrôleur de la SNCF. « Le contrôleur du train a considéré que c'était un objet inapproprié pour un train et adressé un PV de 150 euros pour un objet « dangereux ou encombrant » dans un train ».

L'animal fait tout de même 85 cm de long, comme l'explique Christophe Coret. Une réplique à taille réelle donc, le blaireau mesure en moyenne 90 cm avec sa queue et peut peser jusqu'à 20kg. « Il y a des valises beaucoup plus grandes donc je ne me suis pas douté un instant que ça allait poser problème ». Après avoir reçu une amende de 150 euros, au moment de rentrer en Normandie, « le blaireau est resté à Paris », rigole-t-il, « je n'ai pas pris le risque de prendre le blaireau ».

Au vu de la bonne foi de son propriétaire, la SNCF a assuré que l'amende serait finalement remboursée.



Rigolard

***Le professeur de chimie inscrit la formule HNO3 sur le tableau.** Il interroge ensuite un élève : - Que signifie cette formule ? - Heu, je l'ai sur le bout de la langue, monsieur ! - Crachez-la tout de suite, c'est de l'acide nitrique !

***La maîtresse dit à Toto :**

Tu es épicier. J'entre dans ton magasin et je choisis une salade à 1 euro, un kilo de carottes à 3 euros et trois litres de jus d'oranges à 4,50 euros. Combien je te dois ?

Toto réfléchit un moment et se met dans la peau de l'épicier :

- « Ne vous en faites pas ma p'tite dame, vous me réglerez votre note demain ! »

***Un père et son fils vont à l'opéra :**

- Papa, qui est le monsieur qui fait peur à la dame en faisant de grands gestes ?

- Il ne veut pas lui faire peur, c'est le chef d'orchestre.

- Alors pourquoi la dame, elle crie ?

***Deux hommes qui ne se connaissent pas se retrouvent côte à côte dans un avion.**

Un des deux hommes dit :

- Monsieur, je crois avoir déjà vu votre tête quelque part.

L'autre répond :

- Impossible, je l'ai toujours gardé sur moi !

***Très mécontent, un client entre**

dans un magasin animalier et s'écrit :

- Le chien que vous m'avez vendu ne vaut rien !

- Et pourquoi donc ? demande le vendeur.

- La nuit dernière, il a tellement aboyé que nous n'avons pas entendu les cambrioleurs.

***Un enfant va voir sa mère en pleurant. Celle-ci lui demande :**

- Pourquoi pleures-tu mon chéri ?

- C'est parce que papa s'est donné un coup de marteau sur le doigt en voulant planter un clou.

- Mais tu n'as pas de raison de pleurer, cette situation aurait même pu être comique et tu aurais pu en rigoler !

- C'est ce que j'ai fait...

***Deux amis discutent en revenant de l'hippodrome :**

- J'ai vraiment pas de chance ! Dit le premier.

- Ah, mais pourquoi ? Lui demande le second.

- Comme tu le sais, je suis né le 07 07 1977.

- Donc le sept est ton chiffre porte bonheur ?

- Exactement ! Ainsi je suis allé jouer 7777 € sur le cheval numéro 7 de la septième course.

- Et il est arrivé 1er ?

- Ben non, il est arrivé septième...

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis.

Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:

0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





**N'hésitez pas
à mettre à jour votre titre foncier
via l'inscription d'actes de cession, filiation,
mise en concordance...**

www.ancfcc.gov.ma